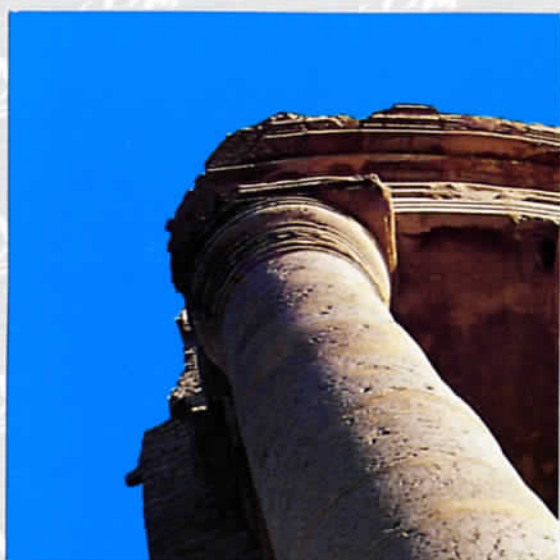




CONSEIL GENERAL  
DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION  
**ARCHIVES**  
*Vostra memoria*

# RECHERCHES



# REGIONALES

---

**COTE D'AZUR**

---

**ET CONTREES  
LIMITROPHES**

---

**NUMERO** 3-1989 **3<sup>eme</sup> TRIMESTRE**



# RECHERCHES REGIONALES

## COTE D'AZUR ET CONTREES LIMITROPHES

*Recherches régionales  
se propose de faire  
mieux connaître  
la Côte d'Azur  
et les contrées limitrophes  
telles qu'elles  
apparaissent au travers  
des recherches  
en sciences humaines  
et sociales.*

*La revue publie,  
dans un esprit  
multidisciplinaire,  
des travaux originaux,  
des résumés de thèses,  
ou de mémoires  
de maîtrise,  
des documents  
d'archives,  
des données  
statistiques,*

*des notes de lecture,  
toutes les informations  
qui font progresser  
la connaissance  
ou facilitant les  
études ultérieures.*

*En assurant  
ce périodique,  
les Archives  
des Alpes-Maritimes  
restent fidèles  
à leur mission qui  
est essentiellement de  
fournir aux chercheurs  
les instruments  
de documentation  
indispensables  
à la réalisation  
de leur œuvre.*

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par la

DIRECTION  
**ARCHIVES**  
*Votre mémoire*

Centre Administratif Départemental  
06030 - NICE Cédex - Tél.: 93 72 20 81

### FONDATEURS

Etienne DALMASSO  
Andrée DEVUN

### COMITE DE REDACTION

Marie-Louise CARLIN, histoire du droit  
Rosine CLEYET-MICHAUD, archives  
Loïc ROGNANT, géographie  
Ralph SCHOR, histoire



## SOMMAIRE

- Aperçu de la population roturière monégasque  
au XVIIIe siècle  
par Olivia ANTONI p. 2
- Les débuts du *Petit Niçois* (26 janvier 1881 – 31  
décembre 1888)  
par Sandrine VIGNER p. 18
- La presse cannoise (1919-1939)  
par Philippe CIREDDU p. 51
- Le rattachement de Tende et de la Brigue à la  
France en 1947. Etude de la presse comparée  
*Nice - Matin et le Patriote*  
par Françoise NITARD-GASTALDI p. 60

## RECHERCHES REGIONALES

---

**Alpes-Maritimes**

**et**

**Contrées limitrophes**

**30<sup>e</sup> année**

**1989 – N°3**

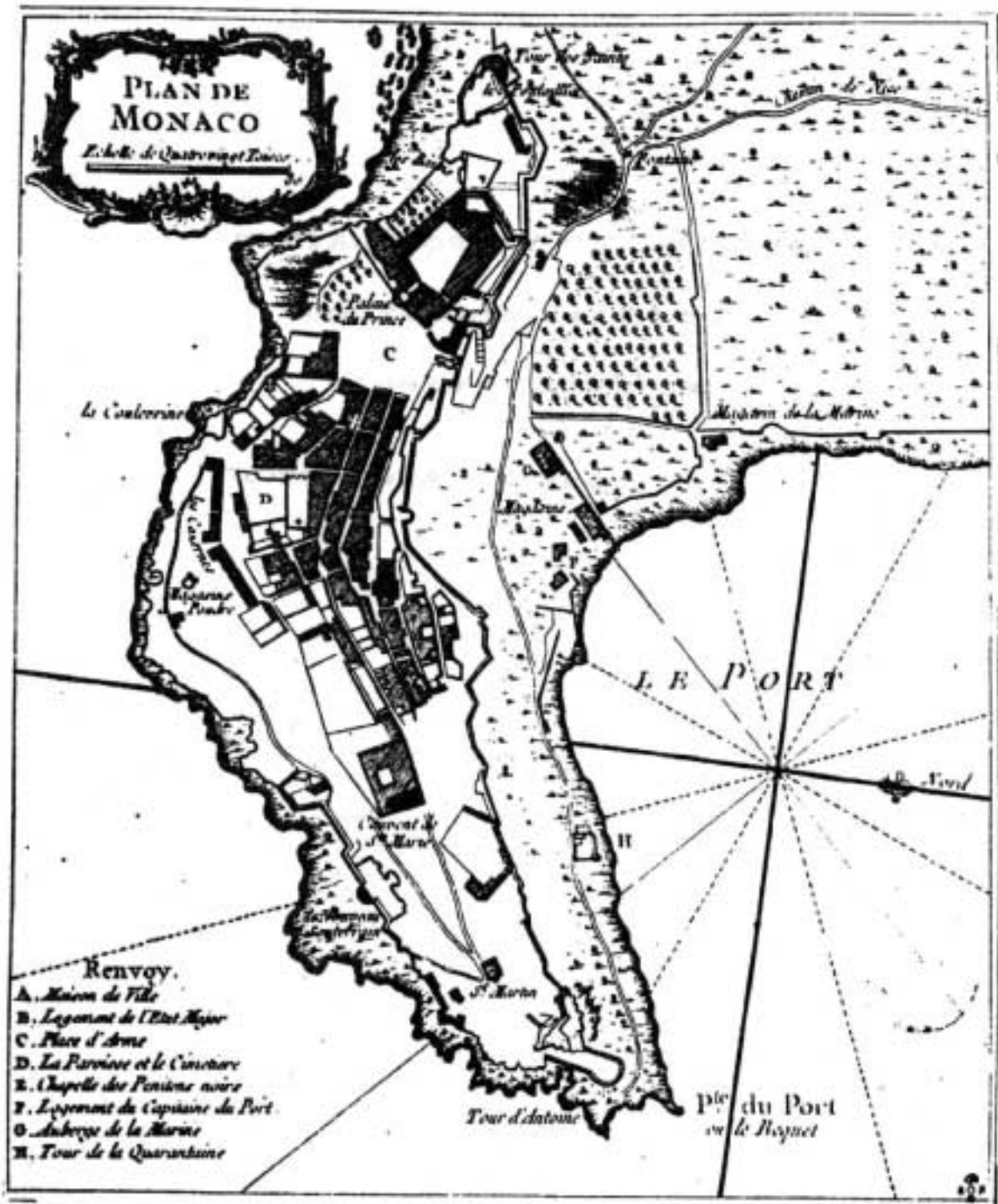
**Juillet - septembre**

**108**

**APERÇUS DE LA POPULATION  
ROTURIERE MONEGASQUE  
AU XVIIIe siècle**

**par Olivia ANTONI**

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction  
du Professeur DERLAHGE**



## **En guise d'introduction : une meilleure connaissance du sujet**

Aucune place n'a encore été accordée à un tel sujet dans l'historiographie monégasque, les roturiers du Rocher restant jusqu'alors désespérément tapis dans l'ombre de leurs princes et dirigeants, ces derniers étant l'objet de presque toutes les études faites sur Monaco (1)

Ainsi, le principal problème qui est apparu dès le départ, hormis les aléas rencontrés chez tous les sujets vierges, a été celui des sources. En effet, les documents utilisés pour ce travail étaient très disséminés, nul dossier n'existant sur ce thème ; c'est pourquoi il a fallu chercher des renseignements dans des genres aussi divers que les correspondances de personnages importants -curé, dirigeants- ou les livres de compte des compagnies religieuses (2). Autant dire que les moindres aspects, les plus petits détails ont compté pour dresser une fresque aussi complète que possible sur l'état du petit peuple : agitations pour le logement, crises plus ou moins fortes provoquées par un mauvais pain ou autres comestibles, catastrophes naturelles etc.

D'autre part, il faut insister sur les grosses lacunes qui ont rendu plus ardues les recherches : absence de recensements socioprofessionnels et de cadastres, ce type de documents n'existant pas avant 1792 - époque de l'implantation des Français à Monaco. Par conséquent, les renseignements obtenus grâce à eux, et auxquels il a été obligatoire de recourir pour une meilleure compréhension du sujet, sont à prendre avec beaucoup de précautions quant à leur application au siècle entier, même si les événements économiques et sociaux du XVIIIe européen ont épargné Monaco, comme s'ils se heurtaient à ses remparts.

A considérer ce travail de recherches de cette manière, il ne faut pas oublier qu'il comprend tout de même une problématique, un essai de raisonner sur les résultats obtenus, si bancals soient-ils. L'intérêt historique, le "piquant" de cette société roturière, qui jusque là était enfouie sous un voile aussi terne que quelconque, peuvent s'extraire des renseignements récoltés dans le vaste éventail des documents étudiés. Il apparaît que deux questions se détachent du lot et méritent une attention soutenue : à savoir une sorte de définition des roturiers monégasques par rapport aux autres habitants de la Principauté, et de leurs voisins immédiats (3). Enfin, il serait important de connaître la texture même de la dite société - c'est-à-dire le nombre de roturiers et de nobles, la nature des travailleurs et leurs positions sociales afin de savoir si oui ou non il y avait particularisme, et, en cas de réponse positive, de quel ordre il était. Ce sont les tentatives de réponses à ces deux problèmes qui seront développées dans le présent article.

### **Une population roturière originale ?**

La situation géographique de la Principauté, et à l'intérieur, de la ville de Monaco, mérite déjà qu'on s'y attarde.

Les descriptions qui nous sont parvenues, celles de T. Smollett, de Ch. Dupaty (4) et des documents de l'époque révolutionnaire (5), abondent toutes dans le même sens : isolement d'un petit pays encastré au milieu de puissances étrangères le dépassant très largement en forces humaines et matérielles, ainsi qu'en taille (le comté de Nice appartenant au roi de Sardaigne et, toutes proches, les républiques italiennes et le grand allié français).

Mais le fait le plus notoire qui transpire des écrits des contemporains, reste le total mépris de ce qui est considéré comme un simple bout de terre et, pour le Rocher, une insignifiante commune, "située à deux lieues métriques de la grande route de Nice à Gênes". Le peu d'attrait de Monaco pour les populations autochtones est d'ailleurs parfaitement résumé dans un document de 1802 cité par Louis Imbert, où les élus de différentes communes interrogés sur les chemins employés "de mémoire d'hommes" pour se rendre à Monaco, ont donné des réponses significatives. Quatre maires sur neuf, ceux de Clans, Malaussène, Péone et Sigale, n'ont su répondre, et les cinq autres, c'est-à-dire ceux de Daluis, La Penne, Tournefort, Sauze et Guillaumes ont répliqué : "Comme pour Nice, de là on ignore".

On retient finalement que la Principauté est une terre pauvre, dépourvue d'intérêt, sans ressource naturelle ni plus de prétention qu'un "caillou", et, quant à ses habitants, ils n'ont rien de plus que les autres et paraissent même bien moins favorisés, la ville de Menton étant la seule à bénéficier d'un commerce d'agrumes international.

Et Monaco dans tout ça ? La capitale fortifiée et moyenâgeuse de cette Principauté plutôt poussiéreuse ? Dupaty en trace un portrait qui n'est guère réjouissant dans la lettre n° 6 de son recueil : "Deux ou trois rues sur des rochers à pic, huit cents misérables qui meurent de faim, un château délabré, un bataillon de troupes françaises, quelques orangers, quelques oliviers, quelques mûriers épars sur quelques arpents de terre, épars eux-mêmes sur des rochers, voilà à peu près Monaco" (6).

Contester cette description, la trouver trop sévère ? Les sources de l'époque pouvant la certifier manquent désespérément. Il y a bien deux lettres du curé Lanciarezi qui abondent dans le même sens en déplorant des "débiteurs si misérables" qu'ils doivent être assistés par l'église (2 mars 1759) ou, plus généralement : "Le pays est pauvre, les denrées sont si chères et le tout a si fort augmenté à proportion qu'il est impossible de subsister... si les choses continuent sur le pied qu'elles sont, vous entendrez dire d'un jour à l'autre que la plupart des habitants de Monaco ont décampé, faute d'industrie et de subsistances dans leur pays" (7). Mais, les deux lettres datent de la guerre de Sept Ans- on ne peut donc y prêter foi pour la situation du siècle dans son intégralité !

Toutefois les roturiers monégasques semblent oubliés de tous, trop insignifiants pour que les quelques voyageurs importants visitant leur ville ou les environs s'en occupent... ou alors avec dédain. Et pourtant... et pourtant, la population du Rocher vit et augmente même : de 1392 âmes en 1715, elle passe à 1495 âmes en 1780 (8). Et pourtant il serait faux de continuer des recherches dans la voie tracée plus haut : l'uniformisation la plus terne et la plus sèche, l'assimilation des Monégasques dans un vaste ensemble régional -sans se soucier des frontières- où la pauvreté est le trait d'union entre tous ces hommes. Cette voie là est le fruit d'une constatation bien sommaire, car trop superficielle.

Si on analyse plus en profondeur l'entourage des roturiers monégasques, et si à l'aide de diverses clés on essaie de percer leur univers quotidien, le résultat obtenu est tout autre : celui d'une population à part entière à laquelle Louis Aureglia a consacré un article dans la Revue de psychologie des peuples. Les moyens employés pour découvrir quelle est cette originalité sont variés, mais malheureusement une fois encore restreints par la portée toute relative des documents utilisés. Le premier et certainement le plus prépondérant à assurer aux Monégasques une originalité propre, parce que sa présence et son rôle leur apporte, est le prince.



Effectivement, alors que leurs voisins immédiats ne connaissent qu'un roi lointain au visage flou, alors que les liens qui les unissent à lui sont sans doute réels mais faits de fer quelque peu rouillé, ceux des roturiers du Rocher sont d'or. Plusieurs indices le prouvent. Tout d'abord, la ville elle-même : l'habitant est entouré par des forces temporelles -palais, casernes, maison de ville -et religieuses- paroisses, petites églises et nombre de chapelles- avant de l'être par des remparts. Le prince jouit ainsi d'une représentation physique évidente et d'une portée morale allant de pair avec elle, si ce n'est plus importante. En effet, comment ne pas imaginer un conditionnement certain de l'individu, le sentiment d'appartenir à une communauté régie par les deux pouvoirs -spirituel et temporel- et de ne pouvoir que lui être soumise ? Le périmètre est si petit -27 hectares- et l'agglomération des bâtiments officiels si important !

Les Monégasques ont un prince, bien vivant à leurs yeux, bien présent dans leurs cœurs, si on doit en croire les manifestations de joie qui accompagnent ses arrivées, leur participation lors des naissances mais aussi des décès de sa famille, et la contribution même du prince se mêlant à ces simples paysans lors de bals organisés par eux, pour lui- peut-on ajouter vice versa (9) ? La roture se sent intégrée dans un monde qui n'est pas le sien ; à ce moment, le prince devient plus qu'un protecteur : la famille princière des Grimaldi est aussi leur quotidien. De plus, la présence du prince (10) même si elle n'est pas toujours effective, n'en reste pas moins valable par un autre aspect, plus pratique celui-là et touchant les Monégasques de manière moins sporadique : son rôle.

Voilà encore une manière de se différencier des roturiers des alentours. En effet, on ne peut qu'agréer l'idée d'un roi moins attentif à ses sujets plus son état est grand, plus ses responsabilités l'entraînent vers des problèmes épineux et dont les soucis sont toujours plus éloignés de ceux des roturiers. A Monaco, tout est différent : même si le prince ne séjourne pas en sa Principauté, ses représentants dont le chevalier de Grimaldi qui a tout de même régné pendant une bonne moitié de siècle : 1732-1784- se tiennent en étroite correspondance avec lui, et savent écouter des murmures populaires que Versailles ne sait pas entendre.

Un aspect du rôle joué par le prince en tant qu'appui, barrière de sécurité pour les roturiers, peut être analysé au travers des placets envoyés par ces derniers. Les motifs pour lesquels ils ont été écrits sont divers, mais, on peut distinguer comment le prince est considéré par ses sujets grâce à eux. On pourra ainsi juger ce que les roturiers monégasques attendent du prince et ce qu'ils reçoivent en retour. La qualité de cette réponse ouvrira ainsi de nouvelles perspectives pour évaluer l'originalité de cette population. Une phrase du prince, datée du 6 mai 1755, peut résumer ses intentions vis-à-vis de ses sujets : "Vous pouvez leur dire que je suis satisfait, que j'ai reçu favorablement leurs remontrances et que je serai toujours disposé à concilier autant qu'il sera possible les intérêts des particuliers avec ceux du public et de l'État" (11). Plus qu'une représentation physique, le prince est un recours moral et matériel dont l'action peut être une poursuite normale de la machine judiciaire, mais aussi -et l'importance du fait s'accroît- une demande personnelle et privée adressée au prince, en dehors des froideurs de l'administration.

L'attitude générale de la population est d'avoir recours à son souverain comme à un homme à part, elle est consciente de sa puissance et à ce titre le considère comme un arbitre dans ses affaires quotidiennes, voire de famille : les Monégasques comptent sur lui, lui faisant confiance, le suppliant de débrouiller des problèmes les touchant intimement. Et que ce soit pour économiser du temps et de l'argent dans des procès longs et coûteux testaments non respectés, clauses de mariages bafouées- ou pour placer le prince en tant qu'arbitre face aux méandres de la Justice, les roturiers sont certains d'obtenir de la part du prince une réponse à leurs problèmes.

Un exemple illustre assez bien le rôle de protecteur qu'une grande partie des roturiers attend du prince : "J'ai fait examiner le placet de la veuve Mallet ; on a reconnu qu'elle n'a point présenté son rescrit de révision, ni produit aucun mémoire dans les quarante jours, et que par là il n'y pas lieu de révocation du rescrit que j'ai donné par ordre de Votre Altesse en faveur de H. Sausse ; cependant s'agissant d'une femme qui n'a pas suivi les formalités, le conseil, appuyant son sentiment à la Justice, serait d'avis que V.A. lui accorda" (1er juillet 1755) (12)

Une réponse à chaque cas, certes, mais il semble que le prince soit inflexible sur un point : aider oui, mais l'ordre des choses doit être respecté. "Mon intention a toujours été d'accélérer, autant qu'il est possible, le jugement des affaires, dont la longueur ne peut que fatiguer les parties et multiplier les frais ; toutefois en observant point de révision à accorder si elle ne s'était point présentée et n'avait point fourni ses mémoires dans les quarante jours" (12). Les roturiers en sont bien marris, étant renvoyés au cours normal de la justice : la demande de la veuve Mallet est refusée.

Pourtant, il ne faudrait pas juger le prince sur ces exemples exclusivement : la logique des institutions quasi immuable depuis le XVIIIe siècle (13) appartient à un certain état d'esprit qui est le sien et pas forcément celui des roturiers. L'affrontement de deux mondes ne donne pas toujours des résultats conciliants... peut-on blâmer les parties en présence ? En fait, il semble plus judicieux de se porter sur un terrain où les jeux de la logique et des intérêts n'ont pas cours : celui de la misère et de la pitié, par exemple ; selon le résultat de ce mariage, les roturiers monégasques pourront alors se vanter d'avoir un "plus" dans leur vie quotidienne, une aide sur laquelle leurs voisins ne peuvent compter que de manière toute sporadique et fortuite.

Les problèmes humains forment une grande partie des placets destinés à Son Altesse Sérénissime :

- soit des jeunes filles ayant été abusées sous promesses d'épousailles : "Raymond! dont la fille a été séduite et abusée par un paysan de son état sous la promesse de mariage, Monsieur l'Auditeur l'a jugée en se conformant à la loy du Prince, mais les circonstances, la conduite de la fille irréprochable a tous égards, les demandes irrégulières du paysan en vue de ternir la réputation de cette fille, enfin, Monsieur, tout concourt en sa faveur" (8 juillet 1787) (14).

- soit des femmes ou des hommes n'ayant plus aucune ressource matérielle pour cause de maladies, de vieillesse ou d'accidents dans leurs métiers.

Plus qu'un protecteur contre des institutions complexes, les roturiers considèrent alors le prince comme un père, un ami, qui sera capable de comprendre leurs problèmes ; ils se

confient à lui plus volontiers qu'à n'importe qui d'autre, et savent que si leurs demandes sont fondées, ils pourront obtenir quelques aides.

Ainsi est traitée l'écrasante majorité de placets implorant des aumônes pour cause de misère noire : selon l'aptitude morale du plaidant et après vérification de l'état avancé. Hais à en croire le nombre de refus, malgré la magnanimité du Chevalier, et en comparant avec les chiffres très réduits d'indigents assistés à domicile -8- et de mendiants -6- retrouvés dans un document daté de 1803, on peut imaginer un abus considérable de la part des roturiers. Pourtant, que ce soit les demandes très nombreuses de ces derniers, et de l'autre côté l'analyse scrupuleuse des placets, on ne peut que noter l'importance que revêt le prince pour les roturiers, dans leur quotidien.

Outre cette aide sporadique, malgré l'absence de plan cohérent pour répondre au problème de la pauvreté, il faut enfin ajouter l'existence des bonnes oeuvres des princesses, leur "bienfaisance" et les dots des jeunes filles pauvres, qui parfois même se transforment en coutumes, comme nous l'apprend le curé Pacchiero : "Toutes les années 19 mars, le jour de la fête du dit St. Joseph, il était fait à titre d'aumônes, une distribution de pain, par un des employés du palais et aux frais du trésor, à tous les chefs de famille habitant Monaco" (15).

C'est ainsi, qu'en premier lieu, l'originalité de la population roturière monégasque, est peut-être une ambiance, une atmosphère de protection voire de confiance, que n'ont pas leurs voisins, et qui ne s'est jamais démentie tout au long du XVIIIe siècle.

On passera rapidement sur les autres possibilités offertes par le prince au peuple : à savoir le travail supplémentaire qu'il fournit lors de travaux -ceux réalisés par Antoine 1er pour la remise à neuf des fortifications- ou bien la débite de nourriture lors des séjours du prince à Monaco, faits épisodiques mais notables. Enfin, il ne faut pas négliger le pouvoir d'ambassadeur à la Cour de France qu'il use pour ses sujets.

Une affaire, trop longue à expliquer dans tous ses détails, et concernant les patrons de la principauté, a mobilisé le prince pendant plus de trente ans : ils se heurtaient au refus de l'exemption du droit de fret (16). Il suffit simplement d'ajouter qu'il y eut concession dès deux côtés mais l'affaire était faite pour cause de rapports privilégiés. Ce qui fait la particularité de la principauté dans le cas présent, c'est la bienveillance de son prince qui, grâce à ses relations et à sa ténacité, a pu résoudre un problème alors que les habitants seuls n'auraient pas pu.

Ainsi, plus loin que l'ambiance de confiance régnant sur le rocher, protégée par d'épaisses murailles, l'idée de protection des roturiers monégasques outrepassa les frontières et leur octroie comme une sorte de garantie : dans un bourg de 1500 habitants en moyenne, chaque homme a une vie qui lui appartient en propre et les dirigeants en sont conscients. Une lettre du chevalier de Grimaldi, datée du 21 novembre 1752, abonde dans ce sens : "J'oubliais de marquer à Votre Altesse que je viens de tirer un de ses sujets des Galères de la République de Gênes où il était condamné à rapport qu'on lui avait trouvé dans la poche une arme défendue." (17)

Il ne faudrait pas exagérer et faire des roturiers du Rocher des habitants ayant un privilège exceptionnel, mais, toutes proportions gardées -c'est-à-dire les divergences du siècle sur la noblesse et la roture, l'idée de la supériorité certaine d'une "caste" sur une autre, et surtout les priorités du prince régies pas ses intérêts- ces derniers sont originaux parce que chacun sait qu'il fait partie d'un tout, et que le prince ne se contente pas d'être le sommet de la

pyramide : il cimente chaque pierre. De la petite ville insignifiante et perdue dépeinte au début, un avantage sur ses voisins se dégage déjà : une supériorité morale et ses prolongements matériels.

Mais, sans se baser sur des données exclusivement morales, une autre caractéristique est notable : les services qui leur sont offerts pour le ravitaillement, problème crucial s'il en est. Un texte nous donne une vue d'ensemble sur ce sujet : "Les régisseurs de la Principauté sont aussi chargé de fournir le pain aux habitants... par la position de cette place on est obligé d'y transporter tout ce qui est nécessaire à la vie, même le bois qu'il faut tirer du dehors, et l'eau qu'il faut transporter à dos d'âne... ces approvisionnements ne sauraient se faire sur les lieux, ni dans le voisinage, il faut les tirer de l'étranger très souvent, de préférence à les faire venir de France ou le bled seroit moins cher."

Le système en lui-même de l'approvisionnement n'est pas le sujet de cette étude, mais ce sont ses impacts sur la roture qui apportent des éléments nouveaux intéressants, et méritent qu'on s'y attarde. Seul le problème du pain sera soulevé ici, car il est à la base de l'alimentation des roturiers, si l'on doit en croire le nombre de plaintes plus ou moins virulentes causées par lui (18). Il est certain que dans les correspondances générales étudiées pour 1790, 1791 et 1792, fréquentes furent les alarmes de la population pour les retards dans le ravitaillement, ou pour un pain de mauvaise qualité. De plus, pour les particuliers, les boulangers étaient les responsables immédiats de tous les problèmes touchant le pain de près ou de loin -accusations de vols, de cumuls des charges de meuniers et boulangers- comme beaucoup de mémoires en font foi.

Jusque là, ce sont des troubles communs à beaucoup de villes, tout comme le fait de fabriquer différentes sortes de pains selon la "qualité" des consommateurs.

<u>Destinataires</u>	<u>Pains</u>	<u>Prix Composition</u>
Les plus pauvres	PAIN NOIR ou "pain bis"	6 liards la livre
Le bas peuple	PAIN DE GABELLE	1 sou et demi la livre "simple blé de Nice" <sup>**</sup> 3/4 de pain blanc, 1/4 de pain bis
Les soldats	PAIN DE MUNITION	4 livres par ration
Bourgeois, Officiers	PAIN BLANC	1 sol la pièce

A titre indicatif : 1 liard = 3 deniers, 1 denier = 12 sous,  
20 sous = 1 livre.

Le prix était fixé par le prince -et par lui seul- en fonction du prix

existant à Nice et à Menton ; si la chose est de "notoriété générale", il n'y a pas de plainte. Mais, le mettre en parallèle avec les revenus des habitants est difficile, ces derniers étant inconnus pour l'immense majorité. Toutefois, on peut tenter une comparaison : il fut concédé 12 livres par mois à une femme n'ayant plus de ressources (15 octobre 1779). Serait-ce le minimum vital ?

<sup>\*\*</sup> En ce qui concerne la composition des différentes sortes de pains, ne nous sont parvenus que de maigres renseignements dont il faut se contenter.

Il est notable que ce n'étaient pas les différentes sortes de pains qui exacerbèrent le "bas peuple" : par conséquent, ils acceptaient les contraintes découlant de leurs situations financières, payant cher pour une bonne qualité de pain, une somme moindre pour une moins bonne... et ce jusqu'au pain noir. Il y a plaintes uniquement lorsque le travail est mal fait et le pain vraiment immangeable, car mêlé à de la terre : cet exemple en est une bonne illustration : "Ce matin j'ai eu deux fortes doléances venant de deux familles pauvres de Monaco sur la farine qui se vend en gabelle. J'ai goûté le pain, qui n'était pas masticable parce que excessivement chargé de terre, et de très mauvaise couleur... de toute manière étant donné que les plaignants sont pauvres, et que le pain n'est pas mangeable j'ai obligé Berro -le nom du boulanger- de leur restituer de la bonne farine"(19). Les pauvres ont les plus gros perdants, mais si leur plainte est juste, ne sont-ils pas dédommagés ?

Finalement, même si les roturiers monégasques dépendent de l'extérieur pour le ravitaillement, même si souvent ils sont angoissés par de longues attentes -comme leurs voisins de toute manière- ils ont l'avantage sur eux de manquer moins souvent de pain et surtout d'avoir des prix tout de même plus bas et par conséquent accessibles aux plus défavorisés d'entre eux (20).

### **Une population roturière avant tout**

A l'intérieur même de la ville de Monaco, derrière la sensation de sécurité procurée par la forteresse -derrière laquelle aucune des quatre grandes guerres n'a pénétré- la vie se déroule

comme partout ailleurs... à la seule différence près que la composition de la population est peut-être autre que celle d'une grande ville proche comme Nice par exemple : elle y est roturière avant tout.

Les personnes vivant sur le Rocher sont civiles en majorité, ecclésiastiques, mais également militaires (21). En effet, le roi de France a installé en permanence une garnison de 500 hommes -plus femmes et enfants- renouvelée tous les deux ans (22).

La première caractéristique de la vie quotidienne entre ces roturiers est par conséquent la coexistence des civils et des militaires sur un tout petit périmètre : la garnison est une particularité pour la ville et ses habitants, et son apport aux roturiers est multiple. Mise à part une question d'ordre général, on remarque que seuls les officiers sont cause de heurts avec la population ; mais pour mieux comprendre les nuances de cette dernière, il convient d'exposer brièvement les faits. Il s'agit du problème du logement des troupes, comme le souligne l'abbé Mottoni dans une lettre datée du 22 août 1791 : "On prend les fonds aux magasins, on a pris l'hôpital du pays, on a pris les églises, tous crient et font du vacarme, et encore il manque de la place... tous disent qu'ils ont besoin des magasins pour y entreposer les maigres récoltes de leurs biens, les provisions et les effets de maison, et ils disent la vérité. Ils se tiennent en somme publiquement des discours que l'on doit beaucoup craindre, et on a déjà trouvé affiché un placard où il est dit qu'ils s'assembleraient au régiment du Vexin pour faire des massacres (23)."

Demi problème toutefois puisque certaines maisons sont exemptées si les cas sont vraiment trop pressants, comme celui de cette habitation où vivaient deux frères, une grand-mère et une arrière grand-mère... à moins que ces mesures, datant de 1790 et plus tard, ne soient prises aux seules fins de ne pas échauffer plus les esprits, dans une période qui risquait d'être dangereuse pour le pouvoir en place, même à Monaco. Demi problème encore, car louer les maisons ou hangars est une source de revenus, minimes certes, mais revenus tout de même.

En fait, il apparaît bien que le prestige de l'uniforme, le zèle déplacé de certains gradés soient les seuls écueils sur lesquels s'échoue l'idée d'une intégration totale avec les roturiers du Rocher. Plusieurs exemples, rapportés par le Chevalier dans sa correspondance, sont la preuve du bien-fondé de cette accusation. Qu'il s'agisse d'injures, d'excès d'autorité se finissant par un malencontreux coup d'épée, les coupables sont toujours des officiers. Plus grave, les viols sont assez fréquents, mais un autre facteur entre alors en ligne de compte : la peur. Ainsi, on peut lire dans le compte rendu d'une nommée Bianca Maria Oliveri, servante de son état, que : "Tandis qu'elle essayait ainsi de fuir des mains de l'officier, quelques personnes passèrent sur la route sur laquelle ils étaient, qu'ils lui refusèrent secours pour ne pas avoir affaire avec l'officier." (28 octobre 1778) (24)

Toutefois, il serait plus juste de terminer sur les bons apports que la coexistence militaires civils apporte à ces derniers, car ce sont les plus quotidiens, de par le nombre de soldats : il s'agit bien du gros des troupes qui influe sur la conscience populaire et non les esclandres de quelques officiers, vite ramenés à la raison par les dirigeants. Or, la présence des soldats se marque de diverses manières : tout d'abord, du point de vue économique, avec la dépense de la solde... bonne affaire pour les revendeurs, petits marchands et autres ; puis, on ne peut passer sous silence le commerce clandestin d'eau-de-vie dont le Chevalier se plaint fortement et qui doit certainement apporter au petit peuple de Monaco quelques subsides supplémentaires (25). Et même si une "colonie" de 500 hommes jeunes et pleins de vitalité

fait parfois ombrage aux paysans en louant leurs bras, même si le préjudice est réel -quoique peu important car le phénomène est soigneusement contrôlé et sévèrement réprimé, il n'est pas accompli sciemment... toute médaille a son revers.

L'important en fin de compte, est l'apport de sang neuf -les soldats sont synonymes de renouvellement-, apport plus constant que celui des étrangers puisque leurs venues et installation dans le territoire de la ville de Monaco ont tendance à décroître et, de toute manière, se font de façon irrégulière ce qui n'est pas le cas des soldats toujours sur place. Pour conclure sur ce point, la meilleure des preuves est fournie par nombre de demandes de soldats voulant s'installer à Monaco, une fois mariés et donc acceptés. En voici un exemple : "Le nommé l'Espérance, ancien caporal du régiment de la Marine n°II, marié dans votre Principauté de Monaco, avec la nommée Marie-Josephe Langevin, ose prendre la respectueuse liberté de représenter à V.A. qu'il vient d'obtenir son congé absolu, après 24 ans de service... cet ancien militaire ayant été obligé de venir au secours de sa femme, chargée d'une mère très âgée et infirme, se trouve aujourd'hui sans ouvrage à Monaco et sans aucune ressource pour le faire subsister lui, et sa mère : le suppliant n'ayant quitté son service que pour finir ses jours comme sujet de V.A., il a l'honneur de vous supplier, mon Prince, de vouloir bien lui accorder votre puissante protection auprès du ministre pour lui obtenir les invalides, dans le détachement de canonniers invalides de Clément, actuellement en activité de service à Monaco." (18 août 1790) (26)

Finalement, on peut penser qu'il y avait harmonie entre ces roturiers ; la garnison était une ville dans la ville, certes, mais aussi des hommes parmi des hommes qui souvent, une fois l'uniforme rangé au fond de la malle, reprennent un métier occupé par des civils, celui avec lequel parfois on naît. Ainsi, la population misérable rencontrée dans les descriptions de contemporains était-elle plus riche en horizons que les hommes des environs.

Les métiers sont une autre façon de pénétrer cette population roturière avant tout. Pour mener à bien cette analyse, il a fallu avoir recours à un document daté du 10 vendémiaire an IV de la République, qui classe les habitants du Rocher par lettres alphabétiques, avec leurs âges, professions, et "l'époque de leur entrée sur la commune" de plus, il traite des hommes mais également des femmes, ce qui est une chose très rare. De tous les recensements faits à partir de 1792, celui-là est le plus complet et, par conséquent, celui qui fournit le plus de renseignements qu'il faut cependant extraire avec beaucoup de prudence. Hais, même si ces sources sont tardives, elles révèlent tout de même une structure socioprofessionnelle inchangée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle -les tentatives pour le renouvellement du commerce et la création de nouvelles fabriques n'étant esquissées qu'à partir de 1780, et la plupart du temps restant lettres mortes ou concernant uniquement Menton et parfois Roquebrune.

Pour résumer les tendances générales, il faut donner aux métiers de la terre le rôle prépondérant -38,3 % de la population- suivis par les métiers du textile -20,3 %. Toutefois, les deux premiers se différencient sans aucun contexte des autres, puisque le troisième groupe des métiers employant le plus de monde, ceux de la mer, n'arrivent qu'à 7,7 % ! Les travaux restants allant de 6,1 % -petits commerces, c'est-à-dire l'alimentation- à 0,7 % pour les maîtres d'école.

Il est alors intéressant de constater quelles sont les différentes catégories qui forment ces métiers, et de pouvoir ainsi tenter de mesurer la richesse et le pouvoir "mental" de ces derniers sur le reste de la population. Pour plus de clarté, ce processus ne sera employé que

pour les deux premiers groupes : la terre et le textile, ces derniers comprenant tout de même 58,6 % des roturiers monégasques. Voilà les résultats de ces groupes :

TERRE			
Journaliers	:	173	
Laboureurs	:	92	
Cultivateurs	:	46	
Propriétaire	:	1	
			Journalières : 147
			Femmes : 11
			Cultivatrices : 20
			Femmes : 0

TEXTILE			
Couturiers	:	3	
Tailleurs	:	9	
Blanchisseurs	:	0	
Matelassiers	:	1	
Tisserands	:	3	
			Couturières : 130
			Femmes : 5
			Blanchisseuses : 10
			Matelassières : 3
			Femmes : 1

Un autre problème émerge alors : la difficulté d'accoler aux noms des métiers des fonctions précises. En effet, leurs contenus sont bien plus importants que leurs appellations au demeurant vagues à souhait : définir leurs métiers devait être très problématique aux monégasques, personne ne le leur ayant demandé auparavant. (27) Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes, dessinant une forte base et le haut tout étriqué d'une pyramide, tant pour la terre que pour les textiles, dans laquelle la majorité des travailleurs n'a aucune spécialisation et un train de vie des plus précaires, comme le prouvent la majorité des placets émanant de ces derniers et implorant quelques aumônes pour survivre... très souvent acceptés d'ailleurs.

Enfin, sans entrer dans une explication trop poussée, on remarquera le manque flagrant du terme "bourgeois" dans tous les groupes de métiers, alors qu'il est présent dans les recensements d'autres villes. Il serait fortuit de conclure sur de tels renseignements, et le fait demeure : comment voir où se situent la noblesse, la bourgeoisie et la basse roture ? Prenons d'autres sources pour tenter d'y répondre. De noblesse, rien... les anoblis des XVIe et XVIIe siècles -au demeurant très rares- devant suivre le prince dans ses déplacements. De bourgeoisie ? Une ou deux familles plus aisées que d'autres, voilà tout, très à cheval sur les règles de préséance, sur les occupations des bancs à l'église (28) mais que sont les 3,3 % de négociants et les 66 hommes et femmes cultivateurs comparés à toute la population du Rocher, à toute cette basse roture ? On s'aperçoit que dans une société de quelques centaines d'hommes, la noblesse est pratiquement inexistante et laisse le pouvoir effectif à des bourgeois, dont la définition exacte est inconnue -le Chevalier pour sa part englobait "le paysan et l'artisan" dans ce terme- : le bourgeois serait-il donc simplement l'habitant du bourg ? De plus, ces bourgeois "de terre" côtoyaient souvent d'autres roturiers plus pauvres "de terre" dans leur immense majorité et, même s'ils avaient d'autres préoccupations urbaines, connaissaient les problèmes liés à la culture comme eux.

Le Monaco du XVIIIe siècle était un gros bourg où tous se connaissaient et se fréquentaient journalièrement, il n'y avait aucun rapport avec la classique bourgeoisie d'affaires du siècle... là, on peut même parler de "communion d'esprit", même si chacun reste à sa place. Est-ce une explication de la "docilité" du peuple tant de fois soulignée par les contemporains ? Il n'y a pas de luttes sociales internes.



Pour résumer, on peut écrire ceci : Monaco est une capitale où les habitants vivent de petits métiers autarciques, sans importance pour l'extérieur il y a donc contradiction entre terme et état de fait les roturiers monégasques semblent même s'appauvrir plus le siècle avance si l'on en croit le curé de Lanciareze. Pourtant, ce qui les différencie réellement de leurs voisins est encore la présence du prince ; sans revenir sur ce qui a été dit, on notera simplement que plus un état est minuscule, plus les liens sont forts et étroits, le tout renforcé par une position géographique vouée à la différenciation.

Et c'est peut-être l'ensemble de ces constatations, l'accumulation de ces faits, qui donnent aux roturiers monégasques la possibilité de se sentir différents : une situation que l'on peut taxer de "privilegiée" émane de ces réflexions. Mais appréciaient-ils cette différence qui, somme toute, n'était pas négligeable - sécurité interne, approvisionnements plus sûrs ? Rien n'est moins certain, car avant la volonté de s'individualiser, avant le fanatisme suscité par un nom, une situation, il y a un mot qui a le pouvoir d'unir les roturiers -de tous pays- et surtout ceux qui nous intéressent : c'est celui de misère et peu importe son degré.

### **En guise d'épilogue : des résultats qui restent en être vérifiés**

Les deux questions formulées au début de cet article, ont reçu une réponse satisfaisante jusqu'à un certain point. En effet, les sources employées sont fort diverses mais dispersées, entachées de lacunes considérables qui barrent la route à nombre de recherches. Les résultats obtenus mériteraient un parallèle, une comparaison avec d'autres renseignements tirés de documents différents ils prendraient ainsi une consistance plus réelle ; ce n'est pas sous-estimer le travail accompli, ni le mésestimer, mais être tout simplement réaliste et objectif.

Pour ce faire, l'exploration des actes notariés paraît incontournable, le seul moyen de pénétrer plus intimement dans la vie des roturiers monégasques recherches ardues et longues (29). Mais avant d'arriver à la réalisation de ces travaux, l'étude accomplie sur eux, malgré ses limites, peut au moins asseoir plus fermement ces hommes et femmes sur une réalité jusque là chichement concédée par notre siècle, et pourtant se révélant bien meilleure que celle de beaucoup d'autres : leur existence.

## NOTES

(1) Une autre partie des travaux historiographiques sur Monaco étant de nature démographique -étude des prénoms par exemple- et ne touchant pas le XVIIIe. Enfin, il faut ajouter que la présente étude faite sur les roturiers, ne concerne que le bas peuple.

(2) Il convient toutefois de noter que la notion "d'aperçus" renferme certains choix et impératifs, ainsi des sources telles que les actes notariés ne sont pas étudiées, ce qui peut constituer un préjudice.

(3) La Principauté de Monaco du XVIIIe comprenait, outre Monaco, les territoires de Menton et de Roquebrune.

(4) Tobias Georges Smollett (1721-1777) écrivain écossais ayant séjourné à Nice et nous ayant laissé des "Lettres de Nice et ses environs" (1763-1765). Charles Jean-Baptiste Mercier Dupaty (1746-1788) Président du Parlement de Bordeaux. Il nous a transmis une certaine vision de Monaco à travers ses "Lettres sur l'Italie" de 1785.

(5) Issu du "Tableau et classification des propriétés foncières 1792" Archives du Palais Princier, 0 2. 80

(6) Les monégasques pouvaient jouir de plusieurs campagnes situées sur le territoire de leur ville, la plus grande étant la Condamine et appartenant au Prince.

(7) Lettres issues du relevé des actes concernant la paroisse. Archives du Palais Princier, D 1. 70

(8) Chiffres donnés par Léon-Honoré Labande dans son "Histoire de la Principauté de Monaco". Il faut noter que la garnison, qui stationnait en permanence à Monaco, n'y est pas comprise.

(9) Pour les descriptions de ces fêtes, se référer à l'article de Régis Lécuyer, "L'avènement du prince Honoré III. 16-30 mai 1734 in Annales Monégasques, n° 11, 1987.

(10) Au cours du XVIIIe, les quatre princes régnants ont résidé assez souvent dans leur palais monégasque ou bien dans celui de Carnolès. Antoine 1er {1701-1731} y passa presque toute son existence pour des raisons financières et militaires ; sa fille Hyppolite y resta les quelques mois où elle régna, puis, à partir du 20 mai 1732, ce fut le fils naturel d'Antoine 1er, le chevalier de Grimaldi, qui tira les ficelles du pouvoir, pendant qu'Honoré III, fils d'Hyppolite, naviguait entre son château de Thorigny, sa résidence parisienne et... Monaco. Ainsi, par rapport aux autres possessions, Monaco vient tout de même après les charmes de la capitale et de Thorigny... situation privilégiée ?

(11) Extrait de lettre issue de la correspondance du Chevalier de Grimaldi. Côte D1.1B des Archives du Palais Princier.

(12) Archives du Palais Princier, D1.25 huit

(13) Les institutions de la justice en vigueur au XVIIIe étaient celles, inchangées à part quelques corrections, du Code Louis datant de la fin du XVIIe. Il n'y eut pas de réformes sérieuses avant la fin de l'Ancien Régime, mais elles ne purent aboutir à cause de la Révolution Française.

(14) Archives du Palais Princier, D1.25 huit

(15) Extrait du Journal du curé Pacchiero du XVIIe, livre I, page 63. Archives du Palais Princier, MS 515. Etaient également considérés comme chefs de famille tous les solitaires, même si certains vivaient ensemble sous le même toit. Six pains étaient distribués à chacun.

(16) Un homme avait le titre de patron quand il possédait une barque ; quant au droit de fret, c'est un droit particulier absolument distinct des autres droits de ferme. Ces derniers ne sont établis que sur les marchandises, le droit de fret l'est seulement sur les navires étrangers. Il est donc supporté par les patrons exclusivement. D'où leurs nombreuses plaintes au prince, et les difficiles démarches de celui-ci.

(17) Extrait de lettre issue de la correspondance du Chevalier. Op. cit.

(18) Le ravitaillement était basé sur un système de Ferme, c'est-à-dire, sous l'Ancien Régime, un procédé selon lequel le prince confie l'administration et la perception de commerces comme le vin, la boulangerie et la boucherie, à un ou plusieurs particuliers, contre le versement immédiat d'une somme globale.

(19) lettre de De Bréa datée du 22 septembre 1792. Archives du Palais Princier, B 61

(20) Les fermiers étaient obligés de vendre le blé aux roturiers à prix fixes et bas -imposés par les dirigeants de la ville- pendant les premières heures de déchargement des navires. L'augmentation de ceux-ci, très surveillée toutefois, ne venant que par la suite.

(21) Le personnel religieux était très nombreux à l'époque : outre le clergé de la paroisse et un couvent de religieuses, cohabitaient sur le Rocher cinq compagnies ecclésiastiques : les compagnies de la Pitié, du Rosaire, de la Conception, des Pénitents Noirs et Blancs.

(22) La France a toujours eu des visées stratégiques sur la place de Monaco, et y a mandé des soldats sans interruption à partir de 1641, c'est-à-dire depuis l'éjection des Espagnols et le traité de Péronne.

(23) Lettre de De Bréa. Archives du Palais Princier, B 59

(24) Plainte issue du document D1.25 six des Archives du Palais Princier.

(25) L'eau-de-vie était une des prérogatives princières au XVIIIe.

(26) Lettre issue du document B.60 des Archives du Palais Princier. Il faut noter que les métiers des soldats après leurs services ne sont pas seulement d'origine militaire, mais touchent à beaucoup de branches occupées par des civils.

(27) Pour étayer cette thèse, il n'y a qu'à mettre en relief la présence des 130 couturières ! Nombre d'autant plus impressionnant quand on sait que leurs maris occupent des fonctions qui les préservent de la gêne financière hommes de loi, cultivateurs.

(28) Tous les placets provenant des familles les plus riches, n'ont trait qu'à ce genre de plaintes.

(29) L'étude plus approfondie et complète des correspondances générales pourrait aussi beaucoup apporter, mais se heurterait aux mêmes problèmes rencontrés plus haut.



# **LES DEBUTS DU PETIT NIÇOIS (26 janvier 1881-31 décembre 1888)**

**par Sandrine VIGNER**

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé à la Faculté des Lettres de Nice  
sous la direction de H. Schor**

## I – INTRODUCTION

Paru pour la première fois le 1er août 1879, Le Petit Niçois devint progressivement l'un des quotidiens de province les plus importants de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Cette période était qualifiée de "l'âge d'or" de la presse grâce aux lois de 1881 et aux différentes innovations dans l'imprimerie et les transports. Les journaux virent ainsi leur rôle considérablement augmenter ; moyens d'information, ils se transformèrent en moyens de pression, ce qui explique qu'il parût de plus en plus important pour les hommes politiques de s'en assurer le contrôle afin d'en faire un moyen de propagande électorale, ce qu'allait devenir Le Petit Niçois.

Fondé par le parti bonapartiste afin d'élargir sa propagande dans la région et compléter l'action du Progrès, il fut racheté le 24 janvier 1881 après avoir fait faillite par le Baron de Pauville avant de devenir la propriété de M. Borriglione le 14 décembre 1884. Le quotidien disparut le 26 août 1944 pour fait de collaboration.

Les nouveaux propriétaires de ce journal voulaient en faire l'équivalent d'un Petit Journal :

*"Pourquoi la ville de Nice qui compte en hiver plus de cent mille âmes, en été plus de cinquante mille et qui est appelée à voir grossir considérablement, d'année en année, le chiffre de sa population soit flottante, soit fixe, n'aurait elle pas elle aussi, son Petit Journal ? Nous avons pensé qu'en tentant sérieusement cette entreprise, avec l'argent, le Travail, l'activité indispensables, le succès répondrait très probablement à nos efforts. C'est pour cela que nous avons acheté le titre existant, Le Petit Niçois, et que malgré les difficultés de notre début, sans plus attendre, nous voilà partis dans la voie que nous nous sommes tracée, que nous jugeons la bonne" (1)*

Privilégiant les nouvelles brèves, les faits-divers et les échos au détriment d'articles de fond, Le Petit Niçois n'en jouera pas moins le rôle d'organe électoral.

## II - LE PETIT NIÇOIS

Il paraît pour la première fois le 1er août 1879, né de l'association devenue officielle le 29 septembre 1879 (1) de L. Robaglia, directeur de la société de Banque et de Crédit à Nice, associé principal, gérant et responsable des engagements sociaux du journal, de M. Alziary de Roquefort, qui débuta en 1860 dans Le Messager de Nice et devint directeur du journal, et enfin de M. Dani, imprimeur. Cette association devait prendre fin le 1er janvier 1900, mais en cas de litiges, une clause stipulait que la société pouvait être dissoute avant cette date. Ayant fait faillite, le quotidien fut racheté le 24 janvier 1881 par le baron de Pauville (2)

### 1. Etat – civil du PETIT NIÇOIS

Le titre et tout ce qui appartenait au quotidien, devenait la propriété de M. de Pauville. Le 5 avril 1881, devant Me Masse (3), fut alors formée la société du Petit Niçois, associant M. de Pauville {simple commanditaire} et M. Legay (le gérant). M. Legay était considéré comme seul responsable de la société et le seul à avoir la signature sociale, tandis que M. de Pauville n'était que simple bailleur de fonds mais avait le droit de contrôler les finances du journal. Enfin la dissolution de la société pouvait avoir lieu en cas de décès ou alors à la demande de l'un des deux associés.

Le lieu du siège de l'administration et de la rédaction se trouvait à Nice, dans le centre-ville (rue Gioffredo, place Masséna, avenue de la Gare) ; et lorsque les moyens financiers le permettaient, on regroupait tous les services ensemble, y compris l'imprimerie.

Les administrateurs et les directeurs gérants furent :

- L. Robaglia du 26 janvier 1881 au 6 février 1881
  - H. Legay du 6 février 1881 au 28 juin 1881
  - P. Robert (administrateur-gérant) du 28 juin 1881 au 1er janvier 1884
  - H.G. Bon du 1er janvier 1884 au 1er janvier 1886
  - D. Monti (administrateur gérant) du 1er janvier 1886 au 1er mai 1888 puis uniquement gérant du 1er mai 1888 au 1er juin 1888.
- A partir du 1er juin 1888, il fut remplacé par A. Rossetti.

Quant aux conditions de fabrication, trois imprimeries avaient édité Le Petit Niçois avant que celui-ci eût la sienne :

- le 26 janvier 1881 : imprimerie J. Dani au 32 rue Gioffredo
- le 28 juin 1881 : imprimerie des Alpes-Maritimes (société anonyme) 6 rue Gubernatis
- le 1er mars 1882 : imprimerie Niçoise G. Bernaudin, 8 descente Crotti
- le 1er mai 1888 : imprimerie spéciale du Petit Niçois au 1 rue du Temple

## **2. Les conditions de parution**

Le Petit Niçois était un quotidien de quatre pages, au format classique des journaux populaires de la fin du XIXe siècle. Il passa de 31 cm sur 43,5 cm le 26 janvier 1881, à 37 cm sur 50,85 cm le 28 juin 1881, puis à 36 sur 49,5 cm le 1er mai 1888. Chaque page était divisée en quatre colonnes de 7,2 cm jusqu'au 28 juin 1881 et passa à cinq colonnes de 6,5 cm puis de 6,8 cm le 1er mai 1888. Seule la dernière page réservée aux réclames et aux petites annonces ne comportait pas de colonnes.

Il paraissait le matin, y compris le dimanche et ne sortait qu'une édition sauf lors d'événements exceptionnels où était publiée une deuxième édition constituée de deux pages (5 août 1881, 13 août 1881, 14 juillet 1881).

La zone principale de diffusion s'est considérablement élargie entre 1881 et 1888. Au départ local et départemental, elle s'étendit à la région puis à la France et à l'étranger (à partir du 1er janvier 1888) mais uniquement par abonnement. La vente au kiosque avait elle aussi pris de l'importance ; au départ, limitée à Nice et dans le département, elle s'étendit le 11 août 1887 à "toutes les stations estivales de France et de l'étranger. Il se trouve dans tous les hôtels et casinos et est mis en vente dans les principales gares des réseaux de chemins de fer".

Le prix du numéro au kiosque n'a pas évolué, il est toujours resté à cinq centimes (le prix d'un journal populaire), contrairement à celui de l'abonnement (réservé plutôt à la bourgeoisie car c'était une somme importante à payer en une seule fois). Les abonnements qui se réglaient d'avance, étaient divisés en deux périodes (trois mois et un an, du 26 janvier 1881 au 1er mars 1882) puis en trois périodes (trois mois, six mois, un an) ; pour Nice et la région, les tarifs s'élevaient de 5,50 F à 20 F0 et pour les autres départements, la Corse et l'Algérie de 7 F à 28 F. Pour l'étranger, le port était compté en sus.

Afin d'inciter les lecteurs à s'abonner au Petit Niçois, la direction offrait des cadeaux, essentiellement des romans :

*"La prime du Petit Niçois. Notre nouveau roman à sensation "Autour d'une morte" va commencer dans le numéro portant la date du 10 mai. A cette occasion et afin de prouver à nos lecteurs que nous leurs sommes reconnaissants du succès qu'ils ont fait au Petit Niçois, nous avons voulu leur offrir une jolie prime. Cette prime est un très beau volume format raisin, contenant les romans niçois qu'ont formé la première série de nos "Elus de l'amour. A dater d'aujourd'hui, et a toute personne qui s'abonnera ou renouvellera son abonnement pour 6 mois, il sera délivré à notre bureau de la place Masséna, un exemplaire de notre prime" (4)*

ou alors en ajoutant à l'abonnement des objets à des tarifs privilégiés :

*"Prime à tous nos abonnés. L'administration du journal est en mesure de fournir à ses abonnés un "Etui-Nécessaire" pour l'évaluation rapide et certaine du degré du plâtrage des vins de toute provenance (...). L'Etui-Nécessaire sera envoyé gratuitement à toutes les personnes qui souscriront à un abonnement d'un an. Ceux de nos lecteurs qui souscriront à un abonnement de 6 mois recevront l'appareil en ajoutant 2 F au montant de leur abonnement" (5)*

Même ceux qui achetaient leur quotidien au kiosque avaient droit à des cadeaux :

*"Les acheteurs du Petit Niçois aux guichets des kiosques recevront dimanche matin GRATUITEMENT, la première livraison illustrée du roman par Hector Malot "LES VICTIMES D'AMOUR" que leur offre la librairie Victor Salengro" (6)*

La mise en place d'abonnements à la carte permit aux lecteurs d'être continuellement informés des nouvelles de la région niçoise où qu'ils soient, mais aussi faisait connaître Le Petit Niçois hors de la région :

*"Abonnements facultatifs. Nos lecteurs en déplacement, en villégiature ou en voyage, sont informés que des abonnements d'une durée facultative de 8 et 15 jours, de 1 et 2 mois, pourront leur être servis par l'administration du journal : il leur suffira d'adresser au journal 0,50 F pour 8 jours, 1 F pour 15 jours, 2 F pour 1 mois et 3,60 F pour 2 mois d'abonnement" (7)*

Nous le constatons aussi pour les réservistes à des tarifs privilégiés : "L'administration du Petit Niçois informe les réservistes que des abonnements de 28 jours peuvent être souscrits aux bureaux du journal et à la poste d'Antibes aux prix de 1 F 10 c."(8)

Le tirage du quotidien s'élevait en 1885 à 3000 exemplaires (9) mais ce sera le seul chiffre fiable connu ; en effet, il n'y a aucun document consacré à ce sujet.

Enfin, Le Petit Niçois mit en vente des suppléments illustrés de quatre pages, flattant le goût pour l'exotisme

*"Notre supplément illustré tiré sur papier de luxe contient aujourd'hui les gravures suivantes :*

- *Cerf forcé tenant les abois, d'après le tableau de M. de Penne*
- *Vue intérieure de la Koubtoa de Sidi-Cheick (insurrection de l'Algérie)*



- *Vue générale de l'oasis de l'Abiod-Sidi-Cheick*
- *Vue extérieure de la Koubba*
- *Jours heureux, d'après le tableau de H. Chaplin*
- *La Kasbah de Tunis (l'occupation par nos troupes)" (10)*

Associés au numéro du dimanche, le tout à dix centimes. Cette expérience dura du 8 octobre 1881 au 23 octobre 1881. Le 13 décembre 1888, le quotidien annonçait la publication d'un Almanach illustré du Petit Niçois pour l'année 1889. Il devait être composé d'articles sur la région, écrits par des journalistes du quotidien et "de plusieurs confrères et amis de Nice et du département. Il est illustré de nombreux et remarquables dessins faits tout spécialement pour nous et il sort des presses de notre imprimerie spéciale." (11) Il est en vente au prix de 50 centimes. On pouvait aussi retirer des calendriers aux guichets des annonces à partir du 29 décembre 1888.

### **III - LA MISE EN PAGE DU PETIT NIÇOIS**

Le Petit Niçois ne devait présenter aux lecteurs que les informations et les renseignements qui devaient les intéresser. Suivant l'importance de l'événement, les nouvelles étaient publiées soit à la "Une" où une mise en page soignée et un feuilleton devaient rendre le lecteur fidèle au quotidien, soit dans les pages intérieures du journal, la dernière page étant réservée aux réclames.

#### **1. La "Une" du Petit Niçois**

Elle était constituée d'une manchette située à la tête de la première page, composée du nom du journal, de sa devise : "Journal des Dépêches... Politique Quotidien" {du 26 janvier au 27 janvier 1881) puis "Journal Républicain Quotidien" (à partir du 27 janvier 1881) et de tous les renseignements le concernant (prix, carte de parution, tarif des abonnements et des insertions, adresse de la rédaction et de l'administration). En dessous, la Tribune annonçait les événements importants par un titrage exceptionnels afin d'attirer en premier lieu le regard du lecteur. Trois thèmes principaux s'en dégagent :

- les titres à caractère indicatif : 34 entre le 26 janvier 1881 et le 31 décembre 1888, par exemple "Le discours de M. Gambetta" (32,8 cm X 1,2 cm) (août 1881)

- les titres à caractère sensationnel : 20 entre le 26 janvier 1881 et le 31 décembre 1888, par exemple "Le crime de Saint-Martin du Var" (33,5 cm X 1,4 cm) (14 novembre 1888)

- les titres à caractère orienté : 2 durant la même période, par exemple "La paix manquée" (24,3 cm X 1,4 cm) (2 avril 1885)

Tout changement dans la mise en page, de rubriques ou de journalistes, était signalé en sous tribune, en caractère gras ou en italique ; les appels étaient aussi publiés au même endroit, soit pour attirer le lecteur - "Lire en tête de notre chronique locale les détails complets sur horrible drame de la rue Galléan et de la rue Pertinax. Un père qui tue son fils. Suicide du meurtrier." (12) - soit pour l'obliger à lire une rubrique se trouvant en pages intérieures - "Lire notre dernière heure" (13)

A la différence de certains quotidiens, les illustrations à la "Une" étaient pratiquement inexistantes sauf lors d'événements exceptionnels (fête nationale, décès de personnalités, faits-divers, visite locale d'un homme politique, conflits internationaux ou encore événements locaux). Dans ces cas-là, des gravures étaient publiées en tête du journal.

Enfin, en rez-de-chaussée de la première page, voir en pages intérieures, on pouvait lire des romans-feuilletons, signés de noms connus et appréciés du public, pouvant être mis entre toutes les mains :

*"Tous les romans publiés par Le Petit Niçois seront fait ou choisis de telle sorte que la note gaie, honnête, y domine et que dans les familles on n'ait pas peur de les laisser lire aux dames ou aux demoiselles"* (H14)

Les thèmes de ces romans-feuilletons étaient toujours les mêmes :

- l'amour : "Une fille du peuple" (26 janvier 1881)
- l'aventure : "La bande à Fifi-Vollard" (29 février 1884)
- l'histoire : "Le Général Garibaldi" (22 juin 1884)

Au cas où les informations étaient trop abondantes, le lecteur était prévenu de la non publication du feuilleton.

Les informations locales prédominaient dans Le Petit Niçois (entre 20 % et 35 % de la surface totale contre 6 % à 26 % pour les informations nationales et 1 % à 8 % pour les informations internationales).

Les sources pour les nouvelles locales étaient essentiellement dues à des correspondants locaux dans les villes les plus importantes ; quant aux nouvelles nationales et internationales, elles provenaient

- des agences : l'agence Havas qui avait le monopole de l'information et les envoyait aux journaux provinciaux à des tarifs élevés (ce qui soulevait parfois des critiques ; elle était surnommée par le quotidien "une agence de fausses nouvelles" (15) ; l'agence Fournier

- des correspondants particuliers grâce au fil télégraphique (à partir du 9 mars 1881) loué par l'administration des postes. Le quotidien s'attacha alors à partir du 3 mars 1883 des correspondants particuliers à Marseille, Bordeaux, Montpellier, Nantes, Paris et à l'étranger (Vienne, Rome, Gênes, Turin, San Remo, Bordighera).

A la "Une" du quotidien, les thèmes des différentes rubriques n'évoluaient guère. En haut à gauche, on pouvait consulter les cours de la Bourse (Bourse de Paris, Petite bourse du boulevard) et les Recettes du Canal de Suez à partir du 9 avril 1883 mais ces rubriques pouvaient passer en pages intérieures.

Un éditorial, placé en sous tribune sur une colonne et demi et signé par le rédacteur en chef, rendait compte des événements importants (en général politiques) ; c'était le seul véritable article d'opinion qui montrait ainsi clairement les positions idéologiques du Petit Niçois, la rubrique la plus importante (avec une typographie spéciale) car lue la première par le lecteur et portait comme titre le sujet du jour.

Il était suivi des comptes-rendus politiques, Journée Parlementaire ou Session Parlementaire, divisés en deux sous parties Chambre des Députés et Sénat (en pages intérieures) :

*"Le colonel Meinadier soutient le projet de h. Freycinet. Le ministre de la guerre insiste pour l'urgence, qui est déclarée. M. G. Martin présente quelques critiques et il demande le renvoi du projet à la commission" (16)*

Les autres faits nationaux et internationaux étaient traités soit par des dépêches depuis le 14 février 1881 dans différentes rubriques : Dépêches du Matin, Dépêches de la Nuit ou encore Nouvelles de l'étranger - "Londres- Une dépêche adressée au journal "Daily News" dit qu'un complot a été ourdi à Belgrade par les russophiles pour détrôner le prince Milan" -(17) soit par des brèves dans Nouvelles politiques concernant l'Intérieur ou l'Extérieur :

*"On annonce le départ prochain de H. de Brazza qui doit s'embarquer le 5 janvier à Lisbonne, sur le vapeur anglais qui fait le service du Gabon. Il est accompagné par H/R. de Lastours, qui a fait déjà une exploration sur la côte orientale d'Afrique dans Le bassin du Zaubèze" (18)*

Enfin à la dernière colonne, les informations locales étaient réunies sous le titre de Chronique locale qui était consacrée uniquement aux faits niçois

*"Arrestation d'un endormi. Le nommé Martini J.B âgé de 23 ans, cocher, sujet italien, qui a été trouvé couché la nuit dernière sous le pont du boulevard Gambetta, a été arrêté" (19)*

ou annonçaient dans une Liste des étrangers le nom des arrivants lors de la saison touristique.

De plus, chaque année en période de carnaval, une rubrique Carnaval de Nice relatait les festivités déroulées. Plus sérieusement, les séances du Conseil Général des Alpes-Maritimes, étaient reproduites chaque fois qu'elles avaient lieu.

Assez irrégulièrement, différentes "chroniques" (Chroniques Niçoises, Chronique Marseillaise) et différentes "lettres" (Lettres Niçoises, Lettres d'Italie) paraissaient aussi en première page et traitaient de fait-divers, faits culturels ou historiques. Cependant, lors d'événements importants (élections législatives, décès de M. Gambetta, conquête du Tonkin, épidémie de choléra ou tremblement de terre à Nice), la "Une" était entièrement consacrée au sujet.

## **2. Les pages intérieures et la dernière page du Petit Niçois**

L'évolution des pages intérieures suivait celle de la "Une". A part celles concernant les réclames, il n'y avait pas d'illustration.

A la deuxième page, on trouvait essentiellement des informations concernant la région dans Chronique du Littoral ; dans le domaine de la culture, Théâtres et Concerts annonçait les programmes de Nice en fin de semaine (le dimanche et le lundi étant réservés aux critiques) ; quant aux autres rubriques, Nouvelles Maritimes et Militaires puis Chronique Militaire, elles étaient constituées de brèves sur l'armée : "Le transport torpilleur "Le Japon" est parti de

Toulon pour faire des expériences au large" (20)

La troisième page était plutôt réservée aux rubriques pratiques : Renseignements divers où étaient regroupés Etat-civil (naissances, décès, mariages), Mouvement du Port de Nice, Bulletin Météorologique et Spectacles et Concerts (comprenant les programmes et horaires des différentes salles de spectacles de Nice). En dessous, on pouvait consulter Avis divers (réclames et encadrés nécrologiques annonçant les décès ou les remerciements), suivi de Les Annonces légales et judiciaires qui rendaient compte des règlements judiciaires.

Le courrier des lecteurs était publié dans Correspondance et, avec le développement du tourisme, apparaît en rez-de-chaussée de page dans un encadré, les horaires de trains assurant la liaison Gênes, Nice, Paris, et vice versa (horaires d'été et horaires d'hiver). Tout procès important était relaté dans Tribunaux et les faits divers dans Faits divers ; des brèves classées par dépêches et communiquées par l'agence Havas, évoluaient en pages intérieures sous le titre de Dernière Heure : "Rome-Les puissances n'ont pris encore aucune décision pour les conférences à ouvrir à Constantinople" (21). Enfin Echos de Partout rassemblait des histoires drôles, des anecdotes et des dictons ironiques : "Le monde est partagé en deux catégories : les dupeurs et les dupés. Il est plus avantageux d'être de la première, mais il est plus propre d'être de la seconde" (22).

### **La dernière page était consacrée aux réclames et aux petites annonces.**

Les réclames se présentaient sous trois formes différentes : l'Annonce en quatrième page qui devait attirer le regard, les Réclames en fin de troisième page, entre les programmes du théâtre et les avis divers, enfin, les Faits-divers dans le corps du journal qui présentaient le produit sous forme d'articles rédigés, qu'il était très difficile de différencier des autres.

Le tarif des insertions évoluait entre 0,25 c la ligne et 2 F. L'espace réservé aux messages, occupait à peu près le quart du quotidien, mais il était plus important l'hiver en période touristique que l'été. Y prédominaient surtout :

- les réclames financières : journaux financiers, offices bancaires, mise en vente d'actions.
- les réclames pour les hôtels et les cafés (conséquences du développement du tourisme hivernal) :

*"L'Hôtel d'Europe et d'Amérique situé M Carabacel a eu la bonne fortune de ne pas souffrir du tremblement de terre. Le propriétaire a l'honneur d'informer la colonie étrangère qu'il continuera à recevoir messieurs les étrangers qui voudront bien l'honorer de leurs visites à des prix modérés." (23)*

- les réclames pour les alcools et les liqueurs, surtout des alcools italiens
- les réclames des produits aux propriétés guérissantes et des pharmacies sous forme de témoignages, de poèmes, de textes avec une illustration représentant le médicament :

*"La vérité sur la maladie de M. Gambetta. Tout le monde sait aujourd'hui que Gambetta était atteint du diabète albumineux et que cette affection a pour les trois quart causé sa mort prématurée. Aussi croyons-nous rendre service à ceux de nos lecteurs atteints de cette maladie aussi bien qu'à tous ceux qui y sont prédisposés, en leur indiquant une très intéressante étude résumée en huit pages claires et concises sur le diabète, ses causes avec*

ses symptômes et ses conséquences, oui sera envoyée gratis et franco à tout lecteur de notre journal qui en fera la demande à M. Rocher, pharmacien 1 rue Perrée à Paris." (24)

- les réclames des vêtements (période de la mode anglaise) : réclames de vêtement de luxe sous la forme d'annonces affiches.

Les autres réclames concernaient les livres, journaux, les produits alimentaires, la parfumerie, la bijouterie, l'horlogerie, des objets de décoration et les transports.

Les petites annonces devaient permettre en quelques lignes de vendre, d'acheter ou de trouver n'importe quel objet ou personne. Comme les réclames, celles-ci ont pris une place importante dans le quotidien ; à 25 c la ligne, on les trouvait en troisième et dernière page. Certaines petites annonces étaient plus importantes que d'autres :

- les offres et les demandes d'emplois concernant surtout les domestiques :

*"Mari et femme sans enfants désirent se placer dans une famille ; la femme comme cuisinière, le mari cornue concierge, soignerait au besoin chevaux et ferait jardinier"* (25)

- les offres de location-vente dans l'immobilier lié à l'essor du tourisme dans la région (des villas, des terrains, des petits meublés)

- les offres de location-vente d'objets : omnibus, attelages voir des titres de noblesse pour appartenir à la bonne société

- les annonces du corps médical attiré par le nombre de touristes l'hiver (dentistes, médecins, sages-femmes, pédicures)

- les petites annonces (demandes en mariage, messages personnels, des avis de perte d'objets).

On trouvait aussi beaucoup d'annonces de cours de maintien pour les enfants, de cours particuliers, de voyants (le spiritisme était très à la mode au XIXe siècle), enfin, des annonces pour gagner de l'argent, le faire fructifier et, lorsque l'on avait tout perdu, s'adresser au Mont-de-Piété.

#### **IV - LE ROLE DU PETIT NIÇOIS**

H. Legay avait pour principe qu'un quotidien devait avoir un rôle précis dans la cité : "C'est lui que l'on considère comme plus particulièrement chargé de défendre les intérêts du chef-lieu et du département. C'est à lui qu'on s'adresse de préférence, quand il y a des avantages à obtenir, des droits à faire valoir, des griefs à soumettre, des abus à redresser, à combattre, une œuvre utile ou charitable à commencer, à mener à bien" (26)

##### **1. Le petit Niçois, organe politique local**

Sa ligne et son action politique sur les points dominants de l'époque, avaient été définies par le directeur gérant dès le 6 février 1881 :

- par rapport à Nice et aux Alpes-Maritimes "nous voulons être les défenseurs et, à l'occasion, les promoteurs de tout ce qui est ou sera utile, bon pour la "petite patrie", pour ce pays"

- par rapport à la vie politique locale et plus particulièrement par rapport à M. Borriglione, propriétaire du quotidien depuis le 15 décembre 1884, maire de Nice depuis 1878 et député des Alpes-Maritimes depuis 1876, le programme du comité de rédaction était qu'il n'entendait "point faire de ce journal une feuille de parti" (27)

- par rapport au régime républicain, le programme du comité de rédaction était qu'il serait "toujours ouvertement et résolument pour le maintien de la République en France" et qu'en définitive, il garderait une certaine neutralité par rapport aux événements politiques :

*"Loin de nous l'intention d'enfermer notre pensée dans des termes élastiques et vagues. Nous voulons dire en somme que nous tiendrons la balance égale, dans la sphère modeste où s'exercera l'action de ce journal, entre les forces vives de la démocratie française, et que sans parti pris, cornue sans faiblesse, nous nous attacherons à concilier les règles de la prudence politique." (23)*

Tout en restant :

*"Un journal essentiellement populaire à cinq c, le journal de tous (...). Dans une démocratie cornue la nôtre, l'avenir appartient à la presse à bon marché, a celle qui, s'adressent S un grand public, aux masses et non à une catégorie spéciale de citoyens, s'impose la double obligation de prendre en nain la cause du plus grand nombre et de satisfaire la curiosité légitime des lecteurs par des informations exactes et prompts." (29).*

Cependant malgré le désir de neutralité exprimé par le quotidien, Le Petit Niçois n'en a pas moins eu un rôle d'organe électoral en soutenant M. Borriglione. Sa politique était soulignée comme étant remarquable pour la région, ses discours intégralement retranscrits (30) et ses déplacements abondamment relatés (31). Le rôle de propagandiste électoral prit tout son sens lors des différentes élections (l'exemple le plus frappant étant celles d'octobre 1885) où il appelait à voter pour le maire, en comparant ses qualités aux défauts de ses adversaires :

*"Ici est l'honnête homme  
là sont les faiseurs, les Intrigants  
Ici est le Patriote  
là sont les agents de discordes  
Ici est l'ami du peuple  
là sont ses exploiters  
Ici est le républicain démocrate  
là sont les réactionnaires déguisés, les orléanistes hypocrites  
Celui-là a montré qu'il ne reculait devant aucun progrès  
ceux-là sont notoirement capables de tous les attentas contre la liberté et la  
République  
Vous voterez tous pour M. BORRIGLIONE" (32)*

tout en concluant : "M. Borriglione, le candidat de ce matin : l'Elu de ce soir" (33). Les programmes étaient analysés avec un manque total d'objectivité, et toute attaque lancée contre le maire, était largement réfutée.

Devenu quotidien d'opposition après la démission de M. Borriglione de son poste de maire le 19 avril 1886, Le Petit Niçois s'employa alors à démontrer l'incapacité de la nouvelle municipalité à gérer Nice : "Les hommes qui, pour le malheur de la ville de Nice, sévissent actuellement à l'Hôtel de Ville sont vraiment infatigables dans leur œuvre de ruine" (34), relevant chaque fait négatif, comme par exemple la fermeture du Casino en octobre 1886, privant la ville de différentes ressources :

*"Nous leur prouverons enfin qu'au sujet du casino comme su sujet de toutes choses, ce dont vous vous préoccupez le moins, ce sont précisément les intérêts publics dont vous avez la charge."* (35)

Le quotidien était aussi en total désaccord avec L'Eclaireur, soutien de cette nouvelle municipalité, considéré comme "La feuille des aigris et des blackboulés du suffrage populaire" (36), le "Journal républicain. Intransigeant, révisionniste, évangyliste et le reste !" (37), "Le porte plume servile et le scribe patient de l'édifiant trio Durandy-Lairolle-Bischoffsheim" (38) ou encore une "feuille de cabinet" (39). Lorsque tout argument était épuisé, les duels de plumes pouvaient se transformer en duels à l'épée comme celui qui faillit opposer le rédacteur en chef du Petit Niçois, H.G.Bon, à celui de L'Eclaireur, M. Follin.

## **2. Une idéologie floue**

Cependant, même si la ligne et l'action politique du quotidien était définie, son idéologie restait malgré tout assez floue et ce, sur différents points importants :

- le comté niçois. Le Petit Niçois défendait un certain particularisme, le rattachement du comté de Nice à la France en 1860, a toujours été qualifié "d'Annexion" (40), le peuple niçois est dominé par "l'amour passionné du pays natal, l'amour ardent de cette belle Nice"(41). Mais dans le même temps, le quotidien se refusait à prôner les thèses séparatistes du Pensiero di Nizza :

*"Ouest français avant d'être d'aucune cité, et ceux qui ne se reconnaissent pas membres de notre patrie doivent être considérés comme des étrangers. Or le crémier devoir de l'étranger consiste dans une extrême réserve à l'égard des institutions et de la politique du pays qui lui accorde une bienveillante hospitalité et c'est ce que le Pensiero di Nizza nous parait avoir tout à fait oublié"* (42)

- la République. La majorité politique appartenait à la gauche républicaine et à l'Union Républicaine. Tout en soutenant un régime fragile et les différents représentants du peuple afin de "fonder un gouvernement stable, assez fort pour imposer la crainte aux chefs des factions monarchiques et cléricales, assez paternel pour inspirer de la confiance aux déshérités, assez juste pour mériter le respect de nos ennemis" (43)

Le Petit Niçois n'en critiquait pas moins tous les politiciens :

- les radicaux qui "nous ont depuis longtemps habitués à cette politique incohérente, faite de faiblesse et de rancune, et qui adore le lendemain ce qu'elle brûlait la veille" (44)

- M. Clemenceau qui "borna éternellement son action à signaler le mal, à renverser les hommes d'Etat qui l'auraient commis pour laisser le lendemain d'autres hommes d'Etat recommencer les mêmes événements" (45)

- les opportunistes. "Nous qualifions d'opportunistes, d'autoritaires, de néo-césariens tous les citoyens qui, au lieu de placer l'axe du pouvoir au sein de la représentation nationale ne visent qu'à l'établissement d'un régime auquel ils donnent le nom de gouvernement fort, régime dans lequel l'autorité exécutive jouira d'une puissance indépendante d'une mesure plus ou moins large des volontés des mandataires de la nation". (46)

- le général Boulanger. Lors de sa nomination au poste de ministre de la guerre en 1886, il souleva des commentaires enthousiastes :

*"Nous avons accueilli avec plaisir l'arrivée du général Boulanger au ministère de la guerre parce que le général Boulanger est jeune, actif, résolu ; nous avons toujours hautement approuvé ses projets réalisent des progrès indiscutables ; nous l'aimons enfin, en raison de toute la haine que lui portent certains journaux allemands : à lui, le chef suprême de l'armée française, incombe la glorieuse mission de travailler à faire l'union autour du drapeau pour la sécurité et la grandeur de la France. Nous sommes certains qu'il n'y faillira pas."* (47)

Mais sa mise à la retraite d'office le 28 mars 1888, fut accueillie par un article tout aussi enthousiaste :

*"Quelque chose nous dit que la légende boulangiste qui n'a pas commencé au pont d'Arcole, nais au pont des Invalides1 en revenant de la revue", n'aura pas d'autre Sainte-Hélène que ces bancs de la Montagne d'où sont tombées tant de paroles vaines, tant de propositions extravagantes"* (48)

- la laïcité. Les nouvelles lois portant sur l'enseignement primaire, permettant de redistribuer les rôles aux maîtres et aux prêtres, étaient chaudement approuvées :

*"Cette loi ne porte atteinte ni à la liberté des familles, ni à la liberté de conscience, le prêtre enseignera dans l'église 18 religion, le maître enseignera dans l'école le français, le calcul, l'histoire, la géographie, la morale. L'église et l'école s'en trouveront également bien"* (49)

Cependant dans le même temps, le quotidien se refusait à soutenir un corps enseignant purement laïc; il ne fallait pas que "le corps des instituteurs se transforme à son tour en une sorte de clergé laïque, dont la mission semblerait être de combattre l'autre. (50)

Seuls les cléricaux - "C'est un parti politique qui se sert de la religion comme d'un manteau pour couvrir ses menées, abuser les croyants de bonne foi, prêcher la guerre à la République et la rébellion aux lois" -(51), les monarchistes et les impérialistes - "Il importe cependant d'établir une différence importante entre les uns et les autres chez les républicains, les énergumènes sont à la queue du parti ; parmi les monarchistes et les impérialistes, ils sont à la tête." - (52) ne trouvaient pas grâce aux yeux du Petit Niçois.



Dans le domaine de la politique étrangère, le quotidien soutenait J. Ferry dans sa volonté d'expansion coloniale :

*" C'est pour empêcher la France de suivre dans une décadence affligeante tant d'autres nations passées du premier au quatrième, au cinquième, au sixième rang, que notre drapeau a été déployé en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar, dans l'Afrique équatoriale" (53)*

Et parce que "l'influence française ne peut s'exercer que par des bienfaits et surtout des progrès de la civilisation" (54). Cependant lorsqu'un conflit armé était inévitable, la position des journalistes du Petit Niçois n'était plus aussi radicale, comme lors des combats qui devaient s'engager en Tunisie contre les Kroumirs après une insurrection :

*"Quant à cette expédition contre les Kroumirs que tu (la France) as jugé nécessaire d'entreprendre, après mûres réflexions, je regrette vivement que tu ne l'aies pas remplacée par une autre tentative moins coûteuse de deux manières et qui ne pouvait te compromettre en rien pour l'avenir" (55)*

Le quotidien suivait la réaction de l'opinion publique, après la perte de l'Alsace-Lorraine ; personne n'aurait voulu abandonner les colonies ; cependant le restant de l'impopularité des expéditions lointaines de Napoléon III et la menace allemande les rendaient réticents à de nouvelles conquêtes. En effet, la perte de l'Alsace-Lorraine était ressentie douloureusement - "Ces deux provinces violemment arrachées à la patrie n'ont pas cessé à nos yeux d'être française sinon de fait, au moins moralement" (56) - mais on cherchait aussi à tempérer les sentiments de revanche - "La question de l'Alsace-Lorraine doit être constamment présente à notre esprit, mais elle ne doit jamais susciter de polémiques dans les journaux" (57) -. La participation de l'Allemagne à la conquête de nouveaux territoires était approuvée :

*"Les annexions allemandes en Océanie sont confirmées. Pour notre part, nous n'y voyons aucun inconvénient, et nous n'en concevons aucune jalousie. C'est avec la plus grande sincérité que nous donnons la bienvenue à l'Allemagne à son entrée parmi les puissances coloniales" (58)*

Cependant dans le même temps, la Triple alliance alliant l'Allemagne à l'Autriche et à l'Italie (voisine) ne rassurait guère même si :

*"La Triple Alliance, oui semblait menacer la paix européenne, paraît avoir fait place à une "Série de combinaisons nouvelles encore inconnues, mais évidemment moins menaçantes" (59)*

En revanche, sur la question de la rivalité franco-anglaise en Afrique et en Orient, le quotidien avait une attitude bien tranchée :

*"Le Parlement anglais continue à s'occuper de nos affaires coloniales avec une attention qu'il serait excessif d'appeler sympathique. Les Anglais ont l'habitude de se figurer que rien dans ce monde ne leur est étranger, que toute entreprise même d'un peuple ami, est un empiétement sur leurs droits exclusifs." (60)*

Allant jusqu'à comparer l'administration des colonies portugaises et anglaises :

*"Le caractère généreux et humain des Portugais leur a concilié l'affection et la confiance des indigènes que la brutalité anglaise aurait irrités et transformés en ennemis inconciliables des blancs" (6)*

## **V - CONCLUSION**

Durant ces huit années, Le Petit Niçois a subi une double évolution dans la forme et dans le fond. Ainsi, sur quatre pages, le lecteur niçois trouvait les informations concernant la région et la France, tandis que les étrangers en villégiature pouvaient suivre le déroulement de faits extérieurs.

Sur le plan des idées. Le Petit Niçois apparaissait comme un quotidien à l'écoute de sa région mais aussi se transformait en publication officielle de la mairie tout en soulignant son propre attachement à la République.

C'était aussi un quotidien moderne sur le plan commercial dans sa volonté d'augmenter le nombre d'abonnements par des primes, des cadeaux et des abonnements à la carte. Ses correspondants particuliers en faisaient un vrai journal d'information et l'augmentation croissante du nombre des réclames montrait que le quotidien se transformait aussi en un "vendeur d'espace".

En tous cas, en 1888, on peut dire que la région niçoise possédait son Petit Journal, suffisamment puissant pour amener les Niçois à s'intégrer à la France, à soutenir ses ambitions politiques, économiques et militaires, tout en insistant bien sur la spécificité du peuple niçois.

## NOTES

- (1) Cf. acte de Me Darteyre 29 septembre 1879 (A.D. A.M., 3 E 5-168)
- (2) Cf. acte de Me Masse 24 janvier 1881 (A.D. A.M., 3 E 16/339)
- (3) Cf. acte de Me Masse 5 avril 1881 (A.D. A.M., 27899)
- (4) Le Petit Niçois 5 mai 1881
- (5) Le Petit Niçois 24 juin 1888
- (6) Le Petit Niçois 26 octobre 1884
- (7) Le Petit Niçois 1er novembre 1884
- (8) Le Petit Niçois 22 mai 1888
- (9) ALBERT (P.), Documents pour l'histoire de la presse de province dans la deuxième moitié du XIXe siècle. CNRS, Collection Documentation, Paris, 1973
- (10) Le Petit Niçois 23 octobre 1881
- (11) Le Petit Niçois 13 décembre 1888
- (12) Le Petit Niçois 19 août 1988
- (13) Le Petit Niçois 14 novembre 1882
- (14) Le Petit Niçois 6 février 1881
- (15) Le Petit Niçois 30 octobre 1885
- (16) Le Petit Niçois 14 novembre 1888
- (17) Le Petit Niçois 4 octobre 1882
- (18) Le Petit Niçois 1er janvier 1883
- (19) Le Petit Niçois 7 septembre 1884
- (20) Le Petit Niçois 1er février 1883
- (21) Le Petit Niçois 26 janvier 1881
- (22) Le Petit Niçois 5 février 1882
- (23) Le Petit Niçois 16 mars 1883
- (24) Le Petit Niçois 16 janvier 1883
- (25) Le Petit Niçois 16 mars 1883

- (26) Le Petit Niçois 6 février 1881
- (27) Le Petit Niçois 15 décembre 1884
- (28) Le Petit Niçois 28 juin 1881
- (29) Le Petit Niçois 26 juin 1881
- (30) Le Petit Niçois 25 janvier 1885
- (31) Le Petit Niçois 23 septembre 1885
- (33) Le Petit Niçois 4 octobre 1885
- (34) Le Petit Niçois 3 novembre 1886
- (35) Le Petit Niçois 16 octobre 1886
- (36) Le Petit Niçois 8 novembre 1885
- (37) Le Petit Niçois 7 décembre 1888
- (38) Le Petit Niçois 5 janvier 1888
- (39) Le Petit Niçois 22 juillet 1884
- (40) Le Petit Niçois 2 juin 1882
- (41) Le Petit Niçois 7 avril 1884
- (42) Le Petit Niçois 1er août 1885
- (43) Le Petit Niçois 19 mars 1884
- (44) Le Petit Niçois 29 décembre 1883
- (45) Le Petit Niçois 22 juillet 1885
- (46) Le Petit Niçois 25 septembre 1882
- (47) Le Petit Niçois 5 juillet 1886
- (48) Le Petit Niçois 20 mars 1888
- (49) Le Petit Niçois 28 mars 1882
- (50) Le Petit Niçois 2 avril 1882
- (51) Le Petit Niçois 30 mai 1883
- (52) Le Petit Niçois 25 mars 1882
- (53) Le Petit Niçois 2 août 1885

- (54) Le Petit Niçois 19 mars 1881
- (55) Le Petit Niçois 23 avril 1881
- (56) Le Petit Niçois 2 septembre 1882
- (57) Le Petit Niçois 2 septembre 1882
- (58) Le Petit Niçois 5 janvier 1885
- (59) Le Petit Niçois 7 janvier 1884
- (60) Le Petit Niçois 23 mars 1883
- (61) Le Petit Niçois 17 mars 1884

Information locales

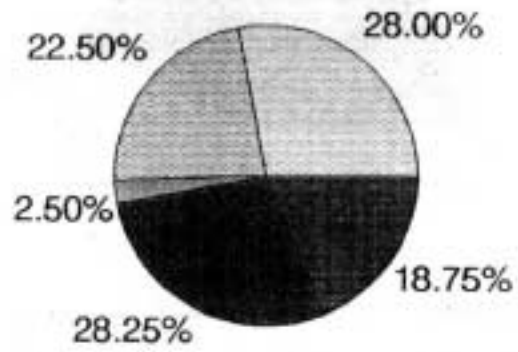
Information nationales

Information internationales

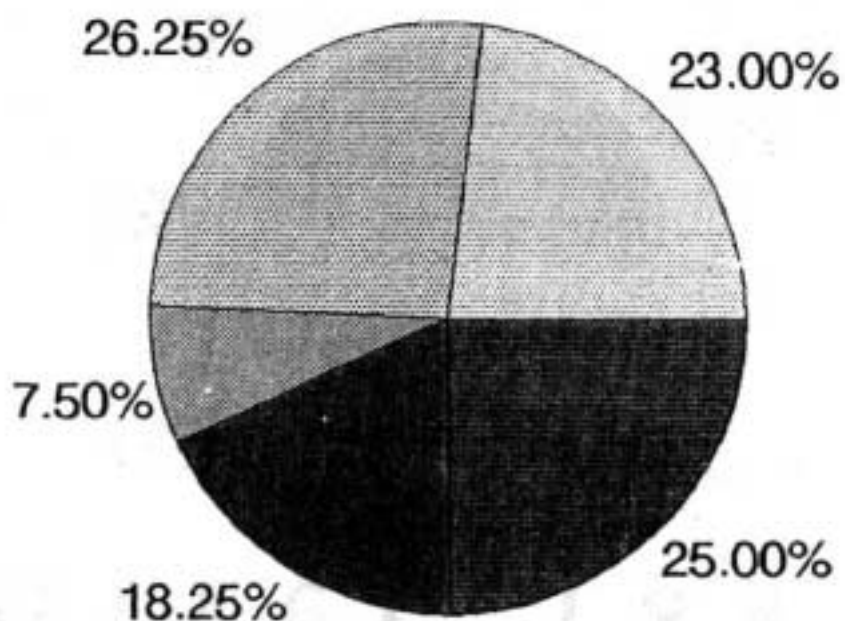
Reste

Réclames

# H i v e r 1 8 8 1

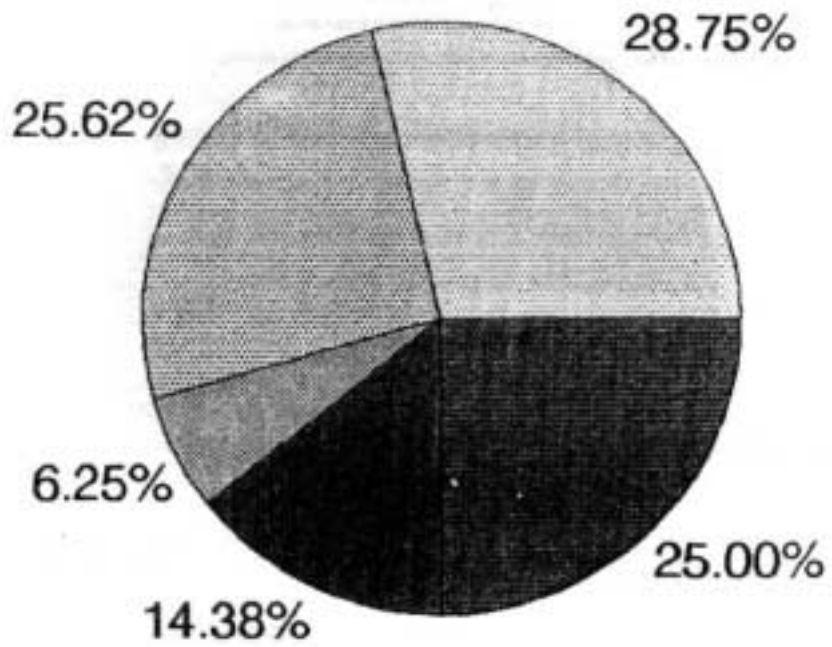


# E t é 1 8 8 1



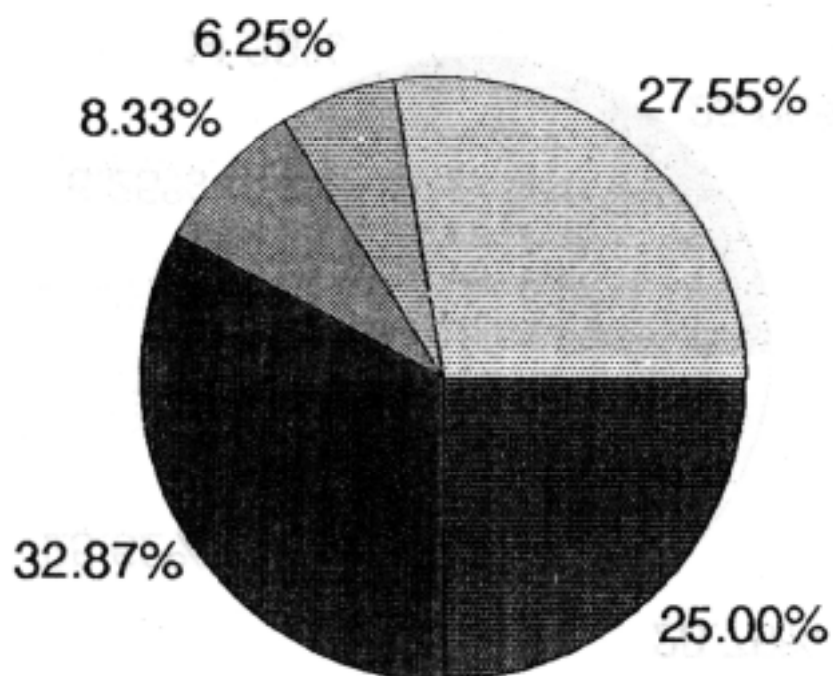
L'essentiel des informations était consacré à la politique intérieure: les élections législatives d'août 1881 et à la politique étrangère où dominait la question tunisienne. Quant aux informations locales, elles se partageaient entre la campagne électorale, les faits divers et le Carnaval de Nice.

# H i v e r 1 8 8 2





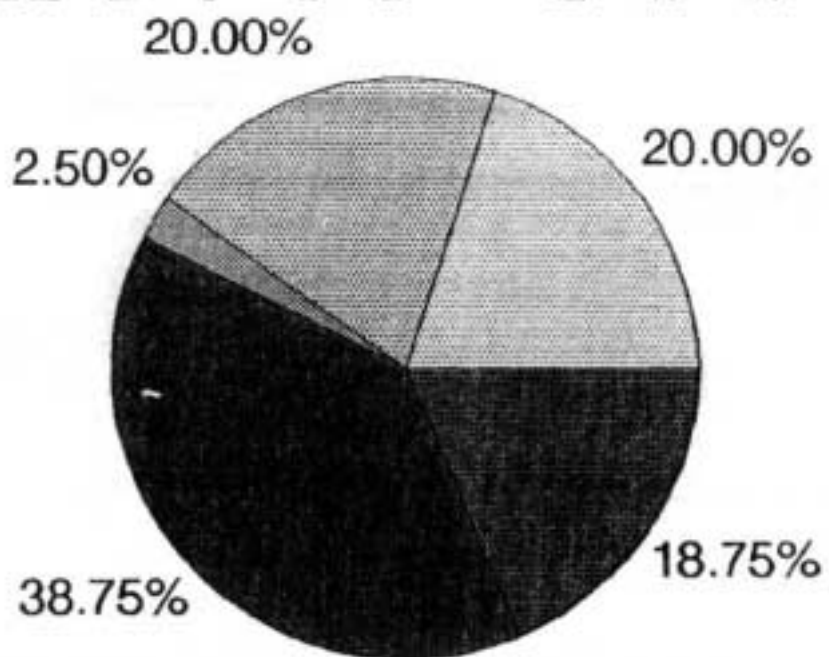
# E t é 1 8 8 2



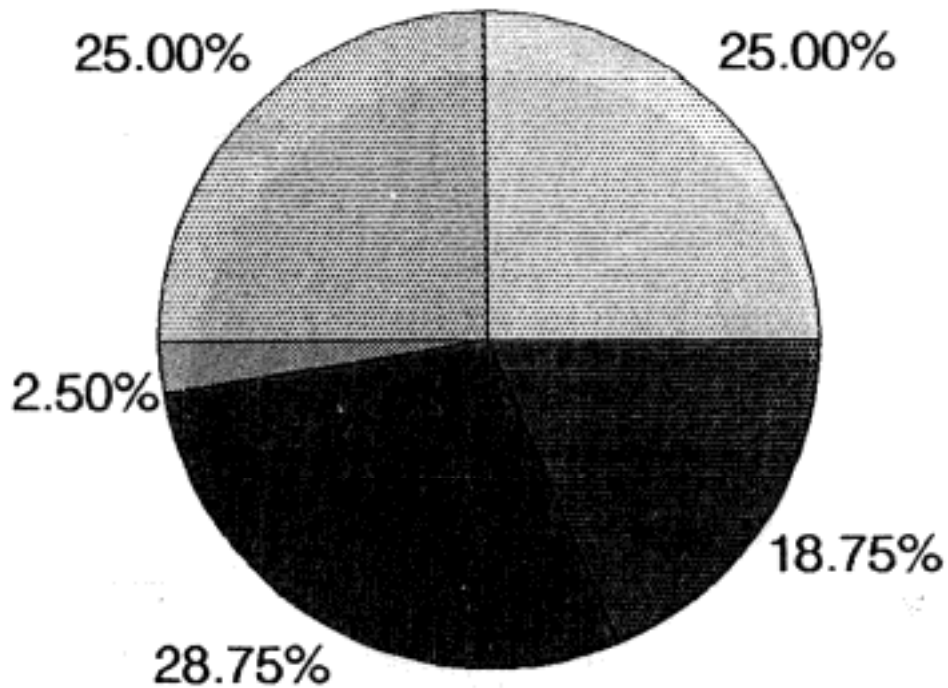
La plus importante surface des informations internationales était due à la Question Egyptienne et à la politique d'expansion coloniale de la FRANCE.

Les élections législatives (février-mars), tenaient aussi une grande place dans le quotidien.

# H i v e r 1 8 8 3

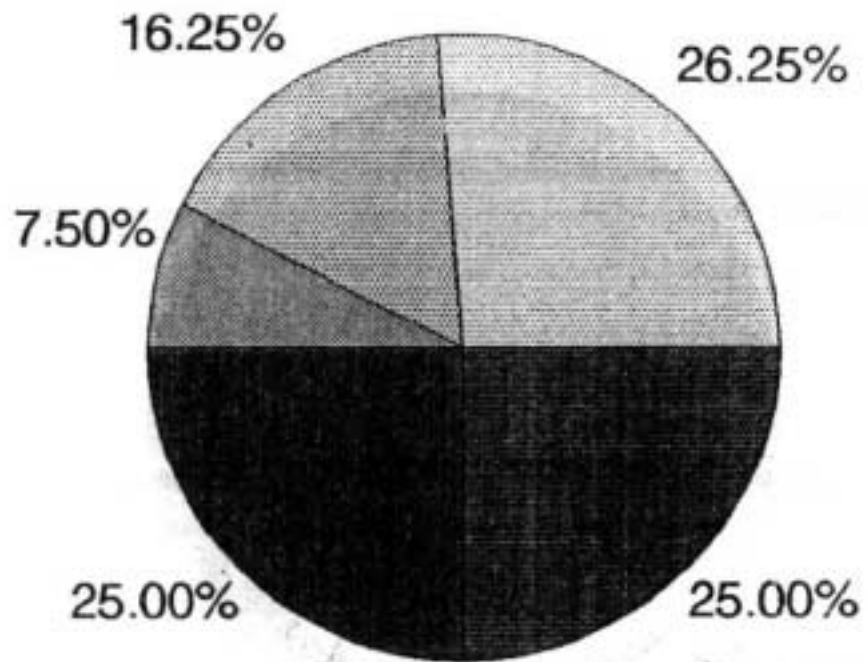


# E t é 1 8 8 3

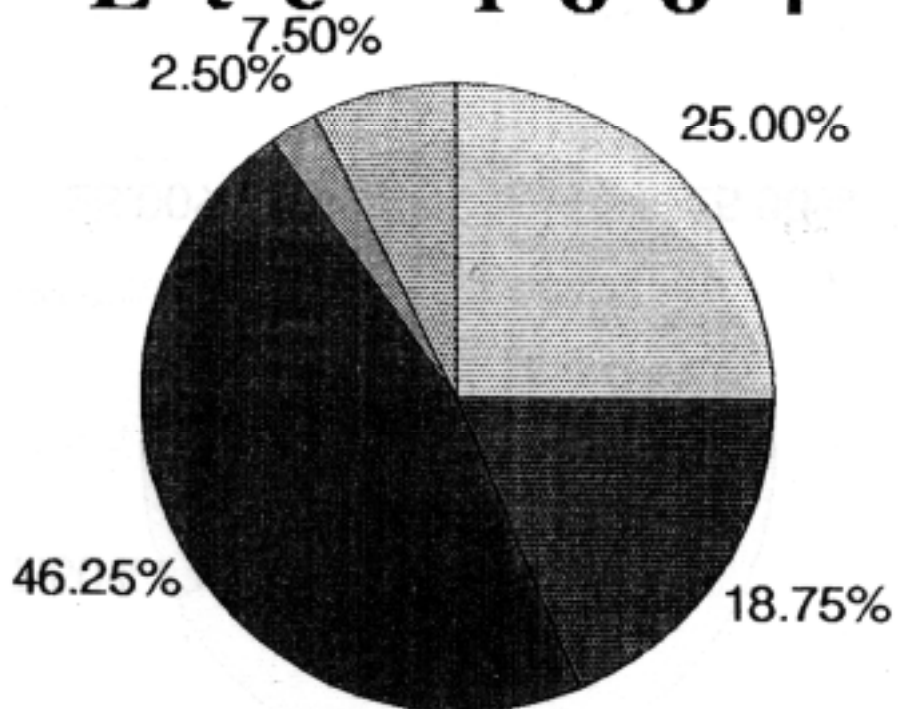


La mort de M.GAMBETTA,ses funérailles dominèrent largement l'actualité au point de vue national comme au point de vue local. Pendant ce temps,la question des colonies retenait l'attention du lecteur.

# H i v e r 1 8 8 4

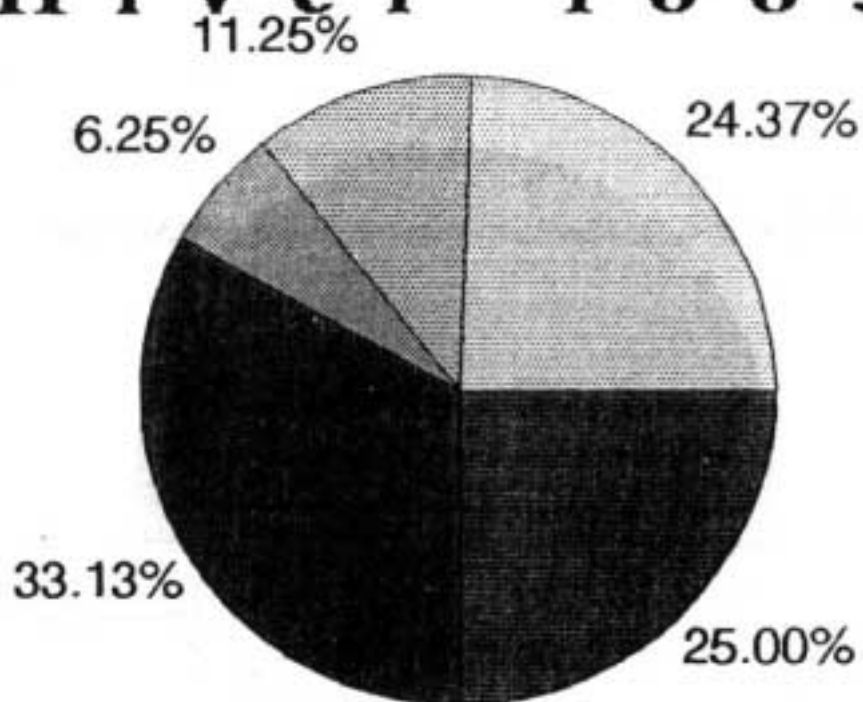


# E t é 1 8 8 4

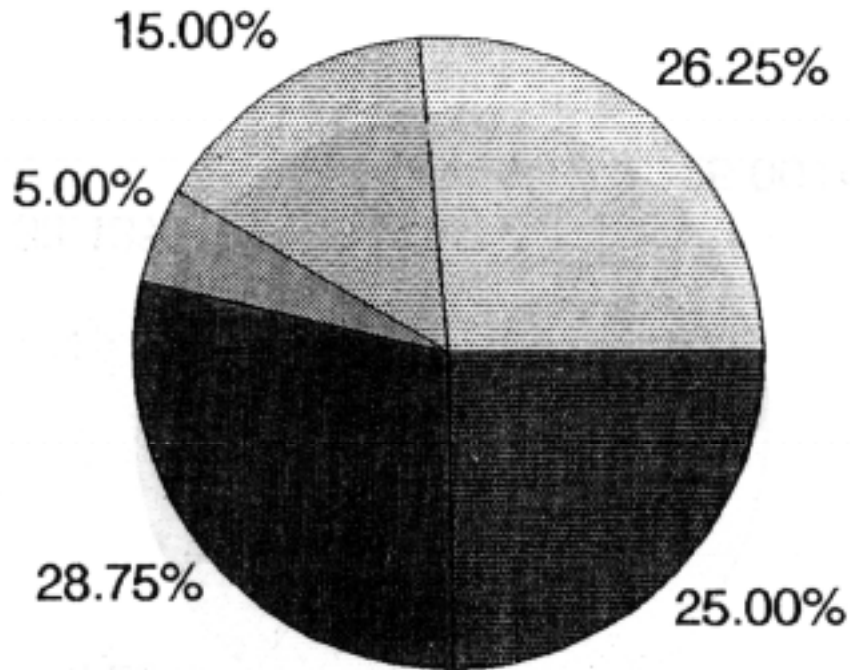


L'expédition du TONKIN (janvier-février-mars), tenait toujours une place importante dans l'actualité alors que s'ouvrait officiellement l'Exposition Internationale de Nice (janvier).

# H i v e r 1 8 8 5

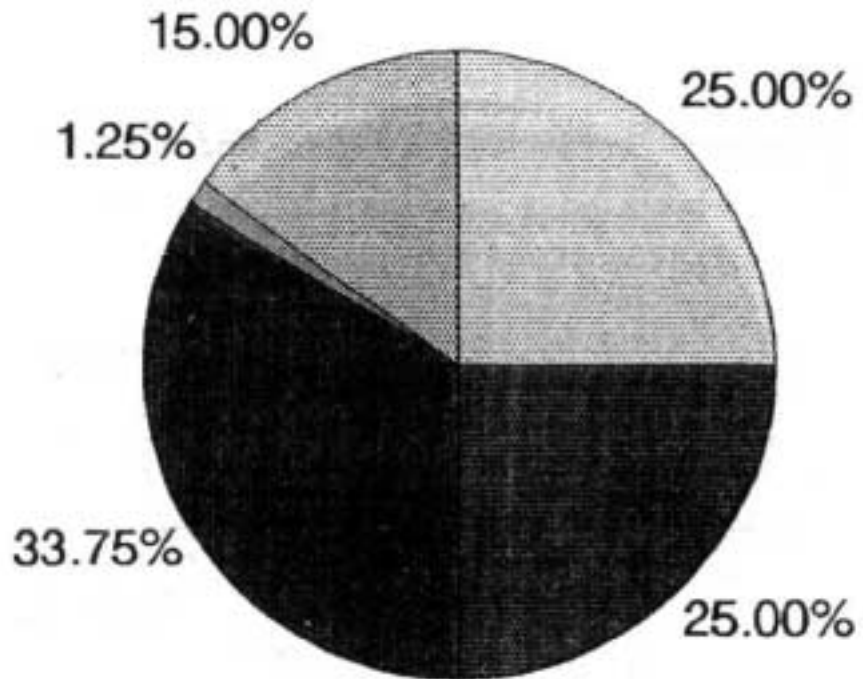


# E t é 1 8 8 5



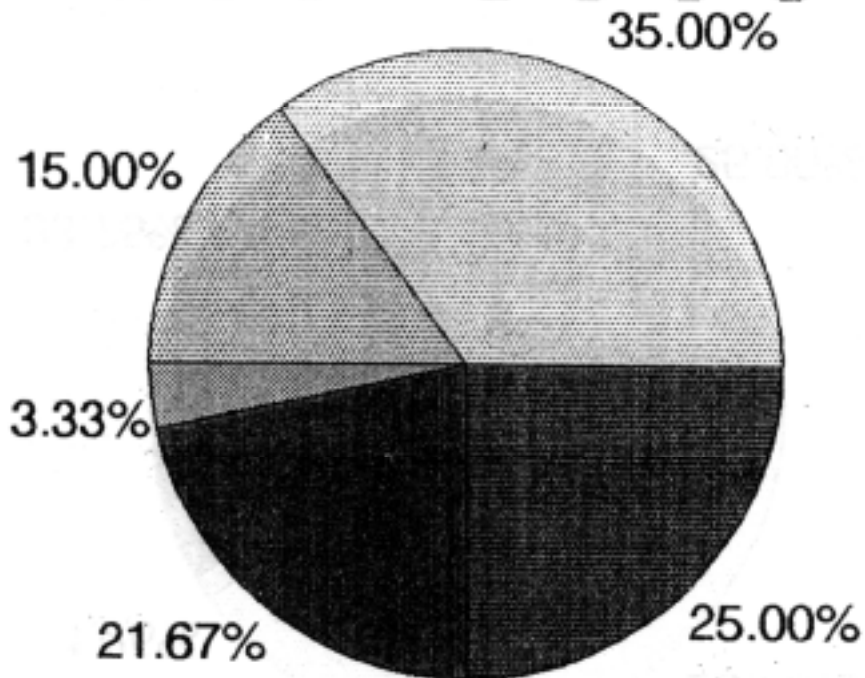
L'essentiel des informations était consacré aux élections législatives (octobre); pendant ce temps, l'échec de l'expédition du TONKIN, faisait chuter le gouvernement (mars-avril-juin).

# H i v e r 1 8 8 6



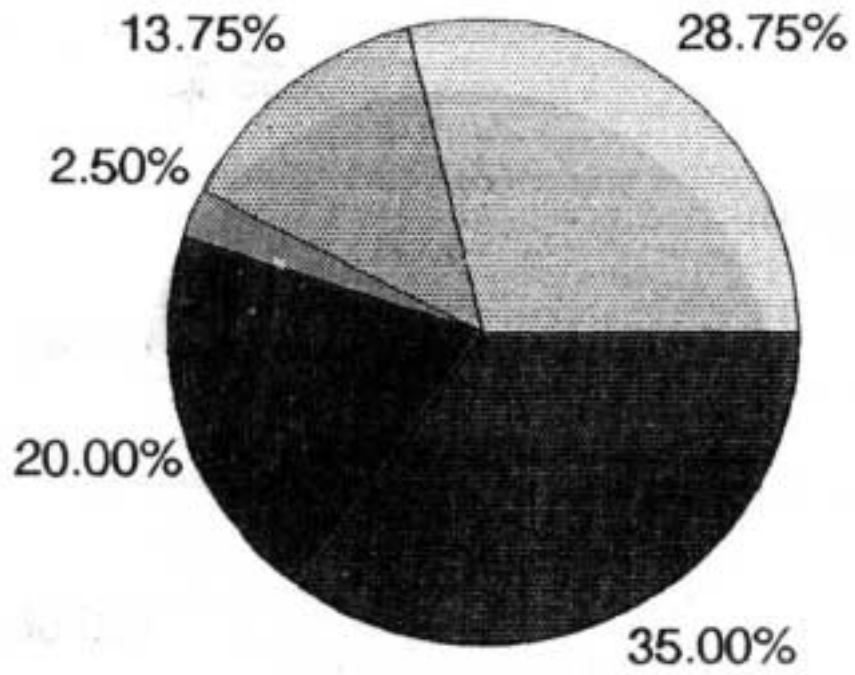


# E t é 1 8 8 6

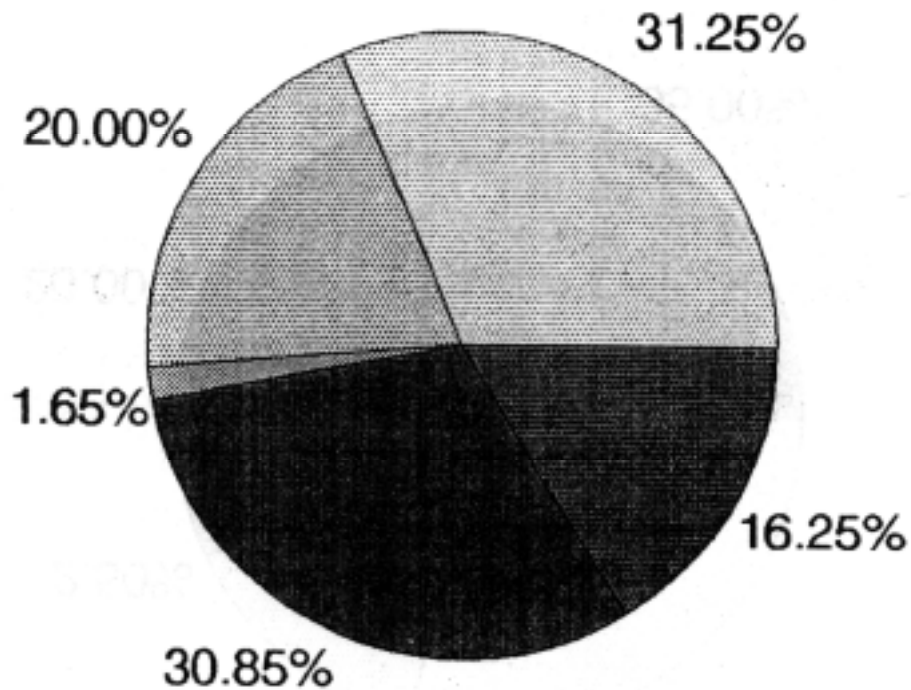


La crise municipale occupait la vie politique locale, les nouvelles élections des treize conseillers municipaux éclipsaient la mise en place d'un nouveau cabinet à Paris dans lequel le Général BOULANGER devenait ministre de la guerre.

# H i v e r 1 8 8 8

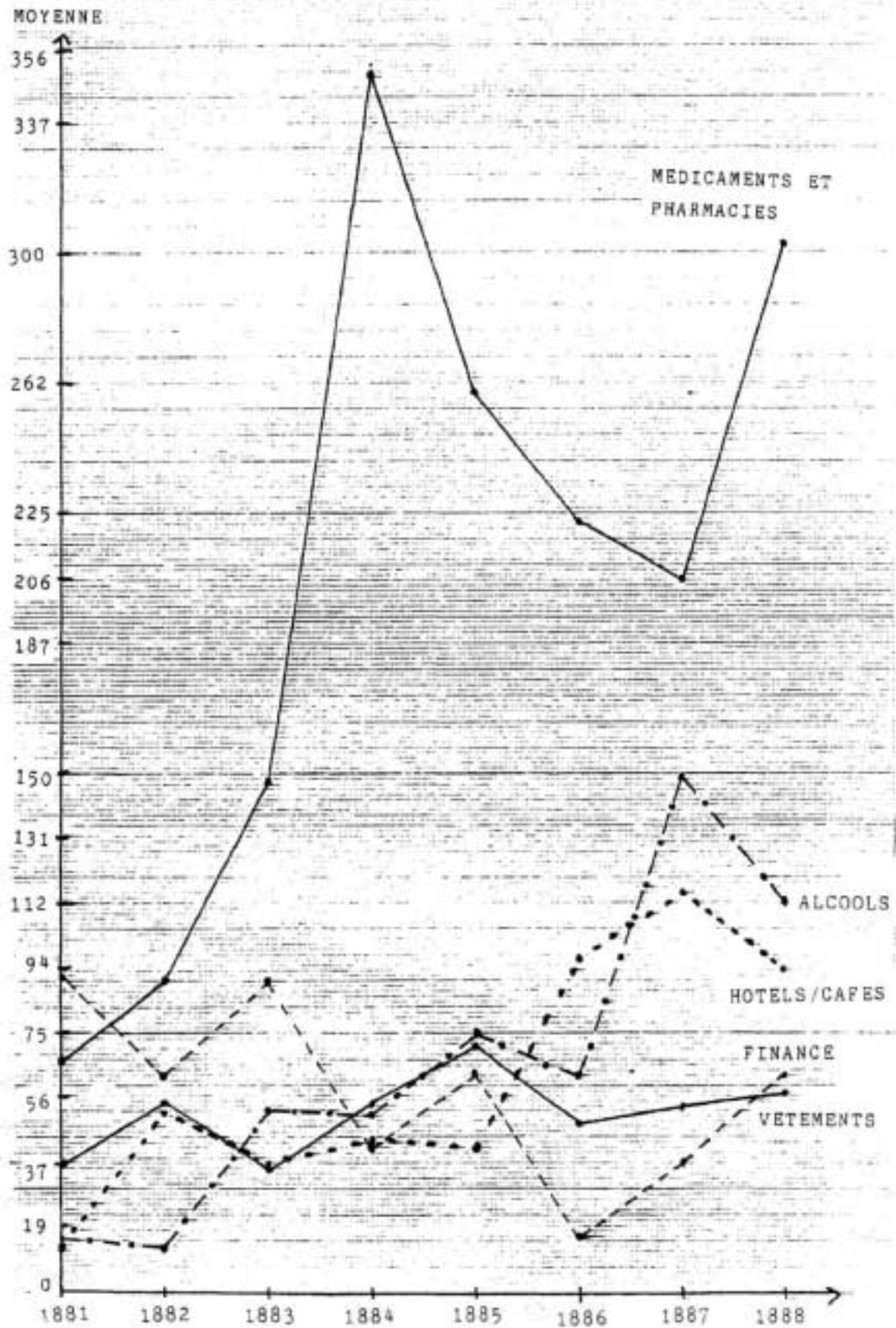


# E t é 1 8 8 8

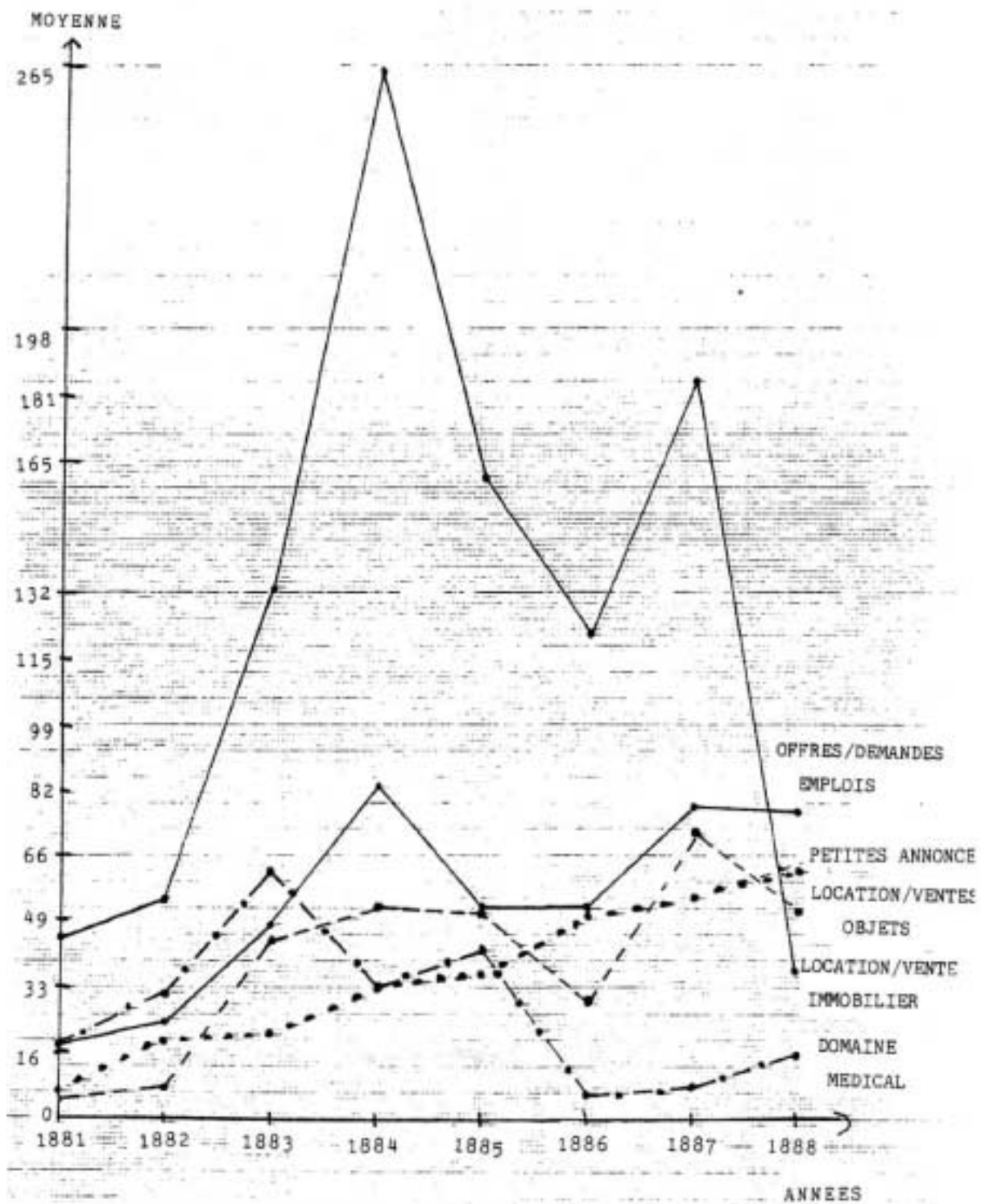


Les élections municipales (avri-mai) et les élections législatives (août) dominaient la vie politique locale et nationale. Le Boulangisme prenait de l'ampleur (mars) et une nouvelle crise ministérielle (avril) montrait la fragilité du régime républicain.

Evolution du nombre des principales réclames



Evolution du nombre des principales petites annonces



# **LA PRESSE CANNOISE (1919-1939)**

**par Philippe CIREDDU**

**Résumé d'un mémoire de Maîtrise soutenu à l'UER de lettres de Nice  
sous la direction de M. Schor.**

## INTRODUCTION

L'étude entreprise a essayé de dégager les thèmes fondamentaux privilégiés par la presse locale cannoise. Certaines informations semblent mises en relief, quantitativement mais également qualitativement. La place qu'elles occupent, les surfaces qu'elles détiennent, la présentation, sont autant d'éléments qui nous ont conduit à prétendre à une hiérarchisation de l'information ou des thèmes abordés.

Ainsi, il s'agit, sans perdre de vue la structure des journaux, de se pencher sur les idées constituant l'information diffusée, afin de dégager les points de vue sur les grands événements.

En quoi sont-ils un élément de cohésion sociale et politique ? Quel rôle jouent-ils ? Quels intérêts servent-ils en privilégiant une information et en occultant de l'information certains événements ? Cette non ingérence relève-t-elle d'une désinformation volontaire ou d'un manque de moyens ?

## I - ENGAGEMENTS ET DEBATS DE FOND DANS LA PRESSE CANNOISE. DES IDEES, DES HOMMES, DES JOURNAUX

Les journaux cannois qui ont su faire face à la nouvelle organisation de la presse en 1919, ont de la même façon élargis leur champ d'investigation et leur audience, grâce à un apport d'articles nouveaux et variés qui visent à sensibiliser et informer des catégories de gens jusque-là plus ou moins négligées.

Mais au-delà de la mission d'information la presse va revêtir un rôle didactique. En effet, en participant de plus en plus activement aux débats politiques, en entamant des polémiques, en développant des griefs, la presse vise la formation politique du lecteur. Il s'agit, en heurtant sa bonne conscience, de faire naître des passions partisans, de façonner et défendre une inclination politique. Cela est d'autant plus évident que les personnalités politiques locales s'appuient sur la presse locale pour la promotion d'idées ou la présentation des programmes. Des jeux d'intérêts apparaissent, liant intimement hommes politiques, vie et développement des journaux. Les élections deviennent dès lors les moments forts où les journaux, parrainant des candidats, déploient leurs couleurs. Les élections offrent également aux journaux les moyens d'exprimer la crainte du communisme contre lequel les condamnations ont été maintes fois réitérées. Dès le début de la période envisagée, Le Littoral attaque l'esprit révolutionnaire et cherche à sensibiliser l'opinion autour de la rapidité de son extension et de son côté violent.

Aux élections de 1928, la Fédération départementale des Alpes-Maritimes présente à Cannes un candidat socialiste, Garino, et un communiste, Virgile Barel. La Tribune de Cannes, qui prend partie pour le candidat d'Union Nationale, Octave Homberg, et La Voix de Cannes pour le radical Maurice Jeanpierre, trouvent un terrain d'entente et se livrent en commun à une lutte contre les candidats S.F.I.O et communiste. On combat un programme mais aussi un homme. De nombreux griefs viennent se cristalliser autour du candidat S.F.I.O.

*"Garino a poursuivit une œuvre de simple égoïste c'est l'ambition individuelle qui est privilégiée" (1).*

De la même manière ces journaux tendent à discréditer André Capron, autre candidat d'Union Nationale. On lui reproche son âge avancé, mais également sa versatilité politique et sa mauvaise gestion. Chaque journal prend partie pour un candidat et mène campagne en discréditant les rivaux. La Voix de Cannes attaque Octave Homberg sur sa fortune, soupçonnée d'être frauduleuse :

*"O. Homberg est un homme de mauvaise action, un financier douteux et mégalo" (2)*

et la Tribune de Cannes de répondre :

*"Mr toi Jeanpierre est un roquet hargneux, sa tactique baver sur ses concurrents. L'ordure de Moi Jeanpierre s'étale en couches répugnantes" (3).*

Aux élections de 1930, si les candidats changent, le procédé est le même. Le Progrès de Cannes s'affiche comme un féroce partisan de Jean Guviter, membre de la Fédération républicaine de France et critique violemment le candidat indépendant de gauche, Louis Louis-Dreyfus :

*"L. Louis-Dreyfus est un fallô ignorant son ait 1er. Gui ter est l'houe idéal, Cannois et compétent" (4)*

Pour l'ensemble de la période envisagée, on constatera que les élections sont des moments forts dans la lutte politique, qui prennent fréquemment l'aspect d'une lutte d'homme à homme bien plus que de clan à clan. Ainsi les étiquettes et les programmes ne font figure que de rituel accessoire et sont le prétexte à engager la bataille. Aux élections de 1932, le Cannois fustige le clan de droite d'abord en montrant que ce parti cherche à introduire à la chambre des candidats fortunés, n'ayant pu obtenir la candidature de Coty ou de Bader, les républicains font appel à Pierre Nouveau. De la même manière Le Cannois dénonce la préférence accordée aux candidats fortunés et fustige dans le même temps la versatilité du candidat L. Louis-Dreyfus.

L'allure que prennent ces luttes politiques relève d'un particularisme régional. Les tensions politiques demeurent, tout comme persistent les difficultés auxquelles est sujette la France.

Le Journal de Cannes dénonce, dès le 7 janvier 1933, l'affaire Staviski comme œuvre du parlementarisme. Si les émeutes qui éclatent le 6 février ne sont que mentionnées par le journal Cannes Plaisir, en revanche Le Réveil de Cannes offre aux lecteurs des informations plus longues et plus précises :

*"pour défendre l'idéal républicain, les travailleurs français sont descendus dans la rue".*

La présence de courants réactionnaires est mentionnée par la presse cannoise qui manifestement est pleinement consciente des dangers qu'ils représentent. Ces courants s'apparentent au fascisme, aussi le Journal de Cannes s'associe-t-il au Réveil de Cannes, et prêche pour l'union, la mise à l'écart des divergences d'opinions, des partis traditionnels, afin de lutter pleinement contre le fascisme :

*"Il faut s'unir en un véritable front commun" (5)*



D'une manière générale les journaux s'accordent pour mettre en évidence l'exaspération populaire, qui relève de la pénible conjoncture, associée aux dangers extérieurs qui se posent avec acuité.

Ainsi la campagne électorale de 1936 est intimement liée à la difficile conjoncture. Le Message de Cannes mène une féroce campagne à l'encontre du Front populaire en dénonçant les véritables intentions du Front populaire qui selon le journal seraient de bolchéviser la France et de mettre en place une dictature.

Les journaux cannois, dans un désir commun, tentent de prouver, à l'aide d'une démonstration appuyée sur des exemples empruntés à la réalité, l'échec du gouvernement de Léon Blum et par là même l'inadéquation du régime du Front populaire qui n'a pas réussi à améliorer la situation intérieure et à remédier à la menace extérieure.

Le Littoral récapitule point par point les étapes du Front populaire, afin de dresser un bilan de la gestion. Le Front populaire a donné naissance à un esprit révolutionnaire, le Front populaire n'a pas sorti la France du marasme, "l'agriculture est sacrifiée, les dangers de guerre et la menace de demain persistent" (6).

Le Front populaire, un moment entraperçu comme un espoir nouveau, est évincé. Dès lors la presse cannoise va exprimer l'opinion d'une localité qui souhaite, grâce à l'union dans un gouvernement de droite, la réparation qui conduira au redressement économique du pays.

Malheureusement les dangers extérieurs se font plus pressants. Le Journal de Cannes qui a maintes fois fustigé le Front populaire réitère ses attaques en mettant en évidence l'incapacité d'un gouvernement qui n'a pas su remédier aux tensions internationales. L'omniprésence d'un danger de guerre offre à la presse cannoise une nouvelle thématique. Bien plus que d'énoncer les malaises qui ont conduit la France au seuil de la guerre, elle va développer les grands principes républicains, porter au solstice les idéaux fièrement défendus. On retrouve un dialogue d'avant 1914, où la solidarité fraternelle, la dignité et surtout le patriotisme étaient les mots clés. C'est le retour aux discours surannés exaltant les vertus françaises, force et courage, ainsi que la place incontestée de la France dans le monde. La presse cannoise à l'instar de la presse nationale se donne pour mission de rallumer le flambeau patriotique, de recréer l'émulation patriotique.

Les journalistes délaissent volontairement les polémiques et débats de fonds, en faveur d'un discours nationaliste. La France dont le patriotisme est convainquant doit être l'idéal humain.

Touchant de près les gravités de l'heure, la presse cannoise aborde les problèmes italiens et espagnols. Jusqu'en 1935 les allusions à la politique italienne demeurent peu importantes, mais à partir de cette date les informations deviennent plus explicites. Le Journal de Cannes fait état des campagnes menées par l'Italie fasciste. En revanche les articles consacrés à l'Espagne sont utilisés comme des preuves visant à montrer la réalité d'un conflit qui peut avoir des répercussions sur l'Europe entière. Si peu d'informations nous sont offertes sur l'Italie et l'Espagne, en revanche le cas de l'Allemagne est longuement abordé. Les journaux s'acheminent, à l'aide d'une démonstration reposant sur les problèmes polonais et autrichien, à prouver la réalité des intentions allemandes.

La presse lance des appels ; le Progrès de Cannes dénonce "l'aveuglement et la candeur naïve" de certains qui s'entêtent à écarter l'éventualité d'une guerre. Aussi petite que soit cette presse locale, elle n'en perçoit pas moins la réalité du problème, la lucidité caractérise l'analyse réservée à l'Allemagne. Aussi fustige-t-elle les gouvernements qui de par leur lenteur ont favorisé le danger. Les problèmes politiques intérieurs sont montrés, les tensions internationales dénoncées et c'est avec le même œil critique que la presse cannoise s'évertue tout au long de la période à mettre en évidence les difficultés économiques auxquelles est confrontée la France.

Lorsque la crise deviendra une évidence, les journaux cannois formuleront des griefs de plus en plus nombreux. Avec l'installation du Front populaire, ceux-ci atteignent leur paroxysme. Les revendications sont véhiculées à l'aide d'une presse de plus en plus engagée. Ces attaques répétées visent à prendre la défense des contribuables outragés, soumis à des ponctions et à des pressions fiscales trop lourdes. La marche à la guerre offre aux journaux l'occasion d'achever le Front populaire, en soulignant l'inadaptation de son programme politique et économique. L'économie locale et régionale est abordée avec le même œil critique et désobligeant à l'égard des municipalités dépensières, qui semblent occulter la nécessité d'apporter une aide à un secteur agricole en perte de vitesse, comme elles refusent l'aide et la participation à l'activité touristique. La presse cannoise blâme ces municipalités lentes à réagir qui compromettent l'avenir touristique de la région en ne privilégiant pas l'amélioration et le développement des moyens de transports, dès lors appelés à devenir une donnée essentielle.

La conjoncture économique et les événements politiques vont façonner moralement les Français. "Changeons de mentalité", clame désespérément le journal Cannes Plaisir qui, fustigeant les masses, élabore un tableau peu flatteur où les vertus et le sens des valeurs sont passés en zone d'ombre.

Dans la définition des mentalités, Cannes Plaisir porte également l'accent sur la perte de substance morale de la jeunesse désillusionnée, qui grandit sans principe et sans buts.

Le Cri de Cannes sensibilise la jeunesse autour de l'impérieuse nécessité d'adhérer et de défendre les "idées hautes et vivifiantes" ; ce journal déplore la non participation aux débats d'idées et à la défense des principes et des valeurs. Dans le même ordre d'idées on exalte le sport, car la pratique du sport avec ce qu'elle sous-entend, la combativité, le sens aigu de la victoire, est mise en lumière comme une voie de salut :

*"La route du sport, une "arche à l'étoile"*

Les journaux cannois offrent donc des informations destinées à sensibiliser la jeunesse, mais apportent également des renseignements sur une catégorie d'individus appartenant à la droite nationale et plus précisément sur ceux qui, pour des motifs patriotiques ou seulement matériels, sont mécontents de la République parlementaire. Sans objectifs précis, ni idéologie véritablement définis, ils se groupent dans des associations telle que l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.).

D'une manière générale la presse cannoise qui propage des idées et exalte des valeurs traditionnelles, dissimule un endoctrinement et la volonté de conditionner afin de mieux manipuler une frange de la population non négligeable.

Dans une volonté d'explication de la situation, la presse cannoise se penche sur les raisons qui conduisent la France à cet état de crise morale. Le Littoral évoque le manque de logements, la précarité des habitations au lendemain de la guerre. La difficulté des conditions d'existence a conduit à un grave problème de dépopulation. Avec l'élection du Front populaire, un espoir est né. Le Journal de Cannes semble approuver cette victoire dans la mesure où le Front populaire remédie à la précarité de la vie de l'ouvrier ; d'un autre côté il le fustige, percevant cette victoire comme le moyen de promouvoir des intentions personnelles. Le Journal de Cannes regarde avec méfiance une "gauche en liesse" y percevant des intentions inavouées. La presse cannoise, qui véhicule les idées fondamentales du programme du Front populaire, montre que l'amélioration de la situation n'est guère évidente. Avec une crise qui s'installe plus durablement en France, des boucs émissaires vont être recherchés.

L'exaspération est ainsi exploitée. Rendus coupables du malaise, les immigrés de toutes nationalités, mais surtout les juifs, seront fustigés par la presse locale en accord avec une presse internationale. La presse cannoise s'évertue à offrir au public une image négative de l'immigré, en le présentant comme un délinquant, un semeur de désordre. Parce que de telles intentions l'habitent, Le Journal de Cannes l'apparente aux communistes. Si les étrangers de droite bénéficiaient d'une relative tranquillité due à la protection qu'exerçaient les ambassades et les consulats, en revanche les immigrés affichant des tendances de gauche étaient perçus comme des étrangers qui suivaient les consignes de l'Internationale. Les mesures prises pour remédier au désordre sont appliquées. Ainsi procède-t-on à une "épuration". Le Cri de Cannes développe des théories selon lesquelles l'immigration a certes été valable pour la reconstruction mais aujourd'hui, la période de crise contraint le gouvernement à la rigueur dans les admissions étrangères.

La France reçoit 25 000 à 30 000 juifs allemands en 1933 ; à la fin de 1939, cette population s'élève à 300 000. La désapprobation qui suit l'installation des juifs en France est exploitée par la presse calquant les opinions des partis.

Le Journal de Cannes qui participe aux débats titre : "La question juive" ou "Il y a désormais un problème juif en France".

Ce journal met en évidence ces inquiétudes partagées, on craint que les Juifs n'interviennent dans la politique intérieure française. On leur reproche d'occuper des postes de haut commandement, de détenir une parcelle de pouvoir et de présider dans une relative mesure aux destinées de la France, d'exercer une âpre concurrence.

## **II - UNE INFORMATION PRIVILEGIEE : DESINFORMATION VOLONTAIRE OU MANQUE D'INFORMATION ?**

Tout au long de cette évolution, qu'elle soit politique, économique ou sociale, la presse cannoise obéit au désir de défendre une opinion, aussi fustige-t-elle les gouvernements et notamment le Front populaire jugeant la venue au pouvoir d'une union des gauches préjudiciable pour la France. Par delà la mission d'informer, se dégage l'esprit de la presse cannoise, son idéologie, son inclination politique. Elle contribue à donner une image négative de la gauche. Le communisme est l'ennemi juré, associé au spectre de la révolution ; la presse le condamne et par là même sensibilise les foules et développe des craintes. Les journaux cannois apparaissent dès lors et avec évidence comme de fervents défenseurs d'une politique de droite ; les accents sont parfois hautement nationalistes lorsqu'ils touchent au domaine de l'immigration. Sa mission est donc d'éduquer et de façonner l'esprit politique de l'opinion dans

une optique idéologique de droite. Les conclusions auxquelles nous avons abouti sont le reflet d'une opinion ou plutôt d'opinions d'une même tendance.

Il faut tenir compte de la part de subjectivité et de polémique qui fausse la vision de la réalité. Les faits et les événements, comme l'absence de certains thèmes sont utilisés par les journaux pour démontrer et appuyer leurs idées, pour construire un bel édifice, confirmer leur point de vue. La gauche est combattue dans ses fondements idéologiques et dans son programme économique. Les réformes du Front populaire sont mal considérées. Beaucoup s'estiment sacrifiés.

La presse cannoise fournit à ses lecteurs les informations qu'ils souhaitent recevoir, autrement dit les idées politiques avancées par les journaux se doivent de coïncider avec celles d'une classe sociale qu'ils doivent défendre pour la sauvegarde de leurs propres intérêts. Le choix de l'information est un impératif. L'ingérence d'une certaine information répond aux préoccupations du journal ou de ses commanditaires, de la même manière ; il faut occulter tout ce qui peut porter atteinte à l'image de la presse, des positions et des idéaux vaillamment défendus. Ainsi nous pouvons constater que l'objectivité et la clairvoyance ne caractérisent pas l'analyse du problème italien.

Les émigrés italiens sont nombreux dans la région, de plus il semblerait qu'il y ait volonté de ménager la susceptibilité de Mussolini. De la même manière la portée internationale du conflit espagnol semble échapper à la presse cannoise.

La clairvoyance au niveau du problème allemand nous pousse à admettre que les autres informations concernant de graves événements sont occultés.

Les résultats des manifestations du 6 février ne sont pas expliqués. L'information à ce sujet semble minimisée. Serait-ce par manque d'information ou bien une désinformation volontaire relevant de la volonté de distinguer Cannes du reste de la France ?

Ou bien encore, et c'est peut-être l'explication la plus plausible, la faiblesse de l'information relative à cet événement obéit à la volonté de distinguer l'information locale de l'information nationale qui aborde abondamment ces faits et de privilégier par conséquent l'information locale qui confère aux journaux cannois personnalité et identité propre. La presse cannoise aborde les différents événements nationaux et internationaux à l'instar de la presse parisienne, mais participe au clivage information locale, information nationale, en occultant les faits qui compromettent la définition qu'elle offre de sa personnalité.

Enfin, au niveau de l'analyse économique, la crise de 1929 n'apparaît pas, car le krach boursier de Wall Street n'a pas été un événement faisant la une des journaux. Le fameux "jeudi noir" du 24 octobre n'est pas mentionné, comme ne sont pas mentionnées les répercussions ou les retombées de ce krach qui débouchent sur une crise économique véritablement mondiale. Y a-t-il de la part de la presse cannoise un manque évident d'information ? Les journalistes pouvaient-ils prévoir la portée de ces événements ? Ont-ils ou non compris la gravité de la situation ?

## CONCLUSION

La guerre de 1914 avait bouleversé une situation établie en signant l'arrêt de mort de beaucoup de petits journaux. Les "grands" qui franchissent le cap de l'immédiat après-guerre vont faire de plus en plus de place à l'information générale, mais pour les journaux locaux, l'information dite locale demeure une donnée vitale qui gouverne les ventes. A l'austérité ou à la grisaille qui était une caractéristique de la presse cannoise avant 1919, fait suite une présentation plus vivante, plus aérée avec l'illustration. Les journaux sont rajeunis grâce à une plus grande recherche dans la mise en page. De cette modification, les thèmes privilégiés sont mis en lumière. La presse cannoise à l'instar des journaux parisiens privilégie les affaires politiques, tout en diversifiant ses informations et en élargissant son éventail de matières.

La vie politique demeure pour la période de l'entre-deux-guerres le terrain d'information privilégié par les journaux. On constate en effet à cette époque un engagement politique croissant de la presse. Les journaux cannois participent à cette bataille qui va devenir le véritable terrain où s'expriment, se rencontrent ou s'affrontent les différents courants idéologiques.

Les journalistes jouent un grand rôle, poussant l'exaspération jusqu'à son point culminant, afin d'obtenir une participation massive des lecteurs ou de l'électorat.

La presse cannoise qui analyse quotidiennement l'évolution politique, économique et sociale met en avant les difficultés d'une France qui dans un premier temps aspire au retour à la "Belle Epoque". Les échecs répétés des politiciens et l'incapacité de redonner une place convenable à la France, se traduisent dans la presse cannoise par une sorte de désœuvrement collectif.

Les campagnes électorales sont les moments forts où se dégage toute l'idéologie politique de la presse, mais également l'idéologie ou la pensée politique des groupes sociaux. La droite est continuellement défendue par la presse locale qui sert les intérêts d'une population qui vote majoritairement à droite. Les journaux portent à bout de bras les hommes politiques qu'ils parrainent et se livrent à de véritables joutes journalistiques contre leurs adversaires, dans lesquelles discrédit, querelles et mesquineries trouvent leur place. Dans ces luttes aux accents d'une rare violence, la gauche et l'extrême gauche demeurent les points de mire. Le discrédit continuellement jeté lorsqu'il s'agit d'envisager la gauche s'entache de haine avec l'élection du Front populaire.

Les termes de dictature sont présents dans l'analyse qu'on lui réserve.

Sur le plan local les mêmes difficultés sont montrées, la gauche est rendue responsable de la dure conjoncture. Les revendications locales sont nombreuses, le manque d'engrais en agriculture, la désorganisation dans le domaine de l'industrie florale et hôtelière, la pénurie de transport, sont le leitmotiv des revendications. La crise a aggravé une situation déjà précaire avant 1930. Avec elle le chômage est croissant. Les journaux, tout en le dénonçant, se livrent à une analyse dans laquelle les thèses nationalistes dénoncent une immigration mal contenue. Les journaux cannois fidèles à une droite modérée adaptent les discours de la droite nationaliste lorsqu'ils connaissent un écho croissant. Autrement dit, tout au long de la période étudiée, les journaux cannois privilégient certains thèmes et passent délibérément sous silence les événements susceptibles de ne pas intéresser un fort pourcentage de la population ou de porter préjudice à l'idéologie politique locale.

Nous pouvons donc dire que la presse cannoise possède une fonction de formation, de conditionnement de la population à une option politique, psychologique et à une éthique. Bien plus qu'une simple fonction d'information, elle est le symbole, un lien ou le ciment d'une population locale à envisager en tant que groupe et non pas en tant qu'individu pris séparément.

## NOTES

- (1) La Voix de Cannes, 06/04/1928
- (2) La Voix de Cannes, 15/04/1928
- (3) La Tribune de Cannes, 13/04/1928
- (4) Le Progrès de Cannes, 30/11/1930
- (5) Le Journal de Cannes, 02/09/1934
- (6) Le Littoral, 18/10/1936

**LE RATTACHEMENT  
DE TENDE ET LA BRIGUE  
A LA FRANCE EN 1947**

**ETUDE DE PRESSE COMPAREE  
NICE-MATIN et LE PATRIOTE**

**par Françoise NITART-GASTALDI**

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction  
de M. SCHOR et soutenu devant la Faculté de Lettres de Nice.**

## INTRODUCTION

La position de département frontalier confère aux Alpes-Maritimes, une histoire troublée et fertile en événements. L'un des derniers épisodes qui occasionna, dans l'immédiat après-guerre, une vive tension dans les deux pays voisins, France et Italie, est le rattachement à la France de deux communes du haut pays, Tende et La Brigue. Situées à l'extrémité nord-est de l'ancien comté de Nice, elles avaient été précédemment abandonnées à l'Italie lors du traité signé à Turin le 24 mars 1860, traité portant sur la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France.

Quarante et un ans ont passé depuis ce rattachement du 16 septembre 1947, mené à son terme par l'action dynamique entreprise par quelques originaires des villages, groupés en comités et appuyée par les autorités gouvernementales. Un référendum organisé le mois suivant confirma la volonté populaire.

Ces événements qui ont permis à la France d'accueillir en son sein Brigasques et Tendasques, nous allons les revivre à travers la presse locale, spécialement Nice-Matin et Le Patriote.

Une telle étude n'a jamais été faite et ne pourra qu'apporter un point de vue nouveau sur les épisodes du rattachement. Mais des problèmes existent

- Quel est le rôle de la presse à l'époque en tant que véhicule de l'information ?
- Quel est le rôle de l'orientation politique des journaux dans la perception des nouvelles ?

La Libération marqua l'influence de la Résistance sur la presse car chaque journal fut la voix d'un mouvement. Le Patriote Niçois fut dirigé par le Front National, où l'influence communiste était importante.

Nice - Matin naît de la fusion de Combat qui est modéré et de l'Espoir qui suit la ligne socialiste S.F.I.O.

La différence de sensibilité politique entraîne la transformation de la réalité.

- Cette attitude évolue-t-elle ou reste-t-elle identique ?

Cela dépend du sujet. Vis-à-vis des Alliés, chaque journal est fidèle à son choix politique : Nice - Matin proche du point de vue anglo-saxon tandis que Le Patriote soutient l'U.R.S.S. Quant à l'hostilité envers l'Italie, elle se retrouve dans les deux journaux, puisant ses racines dans l'antifascisme. Mais, pour Le Patriote, il y a une évolution vers l'entente avec la jeune République italienne, bien plus significative que dans Nice - Matin.



# **I - L'IMPORTANCE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE DANS LE CHEMINEMENT DE L'IDEE DE RECTIFICATION DE LA FRONTIERE FRANCO-ITALIENNE**

## **1. Les événements de la deuxième guerre mondiale**

La défaite de l'Italie, en 1943, est un élément favorable à la mise en place de la revendication française ainsi que les faits militaires qui suivent. La libération des Alpes-Maritimes (1944-1945) s'est d'abord opérée par le littoral et ses villes (été 1944), grâce à l'action conjuguée de la progression des troupes américaines venant du Var et des FFI. Les hautes vallées niçoises (Tinée, Vésubie, Roya) sont aux mains des Allemands jusqu'en avril 1945, moment où la Ire DFL opère la jonction avec les "Partigiani" italiens, libère Tende et La Brigue. Le retrait des troupes françaises de la Haute Roya est la nouvelle incroyable qui circule dans les deux villages en juillet 1945 : elle est la conséquence d'une mesure prise par l'AMGOT (Administration militaire alliée) qui a sous son contrôle le territoire italien avec ses frontières de 1940 et qui va occuper la zone frontière à la place des Français. Elle traduit l'hostilité des Alliés à l'égard de la France : rapports tendus avec le général de Gaulle, peur d'une expansion territoriale française.

## **2. Le rôle de la presse niçoise dans la diffusion de ces événements**

Des années difficiles s'ouvrent pour la presse durant cette période. Elle poursuit un double but :

- apporter le maximum d'informations,

- exprimer la pensée de la Résistance (Patriote du 14 novembre 1944) et soutenir le moral des soldats.

Il faut noter l'absence de Nice - Matin qui ne paraît pas encore. Le rôle essentiel est tenu par Je Patriote qui est l'organe du "Front national de lutte pour l'indépendance de la France", mouvement très actif et très présent au CDL des Alpes-Maritimes. Il exalte le courage des combattants : FFI qui se battent bravement sur le Front des Alpes (17 janvier 1945) ou la 1ere DFL dont il relate la "prestigieuse épopée" depuis sa création (22 mars 1945). De plus, il s'élève contre la décision de l'AMGOT et défend, dès le mois de mai 1945, l'idée de la rectification de la frontière franco-italienne, revendication envisagée depuis déjà quelques années.

# **IX - LA PRISE DE CONSCIENCE DE L'IDEE DE RATTACHEMENT DU PLAN LOCAL AU PLAN NATIONAL PUIS INTERNATIONAL (1942-1945)**

## **1. La mise en place du projet sur le plan local**

### **a) LE ROLE DE CERTAINES PERSONNALITES NIÇOISES**

Dès 1942, le docteur Vincent Paschetta, président du Club Alpin Français et le docteur Louis Fulconis, conseiller général et maire de Saint Martin-Vésubie, sont sensibles à la situation insolite des hautes vallées des Alpes-Maritimes, restées italiennes malgré le rattachement du comté de Nice à la France, lors du traité de Turin du 24 mars 1860. Hais c'est la convention du 4 mars 1861 qui décida du tracé de la frontière : il en résulta qu'une partie de

la Haute Tinée et la Haute Vésubie, ainsi que la totalité des deux communes de Tende et La Brigue, demeura à l'Italie.

On décida donc d'envoyer un rapport et des cartes au Gouvernement Provisoire de la République Française à Alger.

## **b) LE ROLE DES COMITE**

Ce projet quasi-clandestin va se trouver favorisé par la formation :

- d'un "Comité d'études des frontières", créé dès le 15 septembre 1944. Son but : montrer ce que la frontière de 1861 a d'arbitraire puisqu'elle ne suit pas la ligne de crêtes mais passe dans les vallées. Son président est M. Paschetta.

- d'un "Comité de Rattachement de Tende et La Brigue à la France", créé le 18 septembre 1944 dont l'objectif est d'obtenir par tous les moyens le retour du pays natal à la France. Son président est M. Fenoglio di Briga.

## **c) LE ROLE DE LA PRESSE LOCALE**

Elle va diffuser ce projet et sensibiliser l'opinion publique.

- C'est le journal Combat qui, dès le 10 septembre 1944, sous la plume de Paul Gordeaux, lance la revendication française sur Tende et La Brigue - Quelques mois plus tard, c'est au Patriote de s'engager de façon très vigoureuse. Il titre, le 15 août 1945 :

"Deux communes sacrifiées en 1860, Tende et La Brigue, Elles ne le seront plus, espérons-le, en 1945"

Il rappelle, à la fois, la position particulière des deux villages, leur attachement à la France et l'intérêt manifesté par les autorités locales {Préfet, Conseil général) durant les derniers mois de 1945.

- Nice-Matin se joint au Patriote. Son premier numéro date du 15 septembre.

Un article à la une (29 novembre 1945) résume bien le problème de la Haute Roya : sentiment francophile des populations, urgence de procéder à une correction de frontière qui doit tenir compte des "arguments géographiques, historiques, ethniques et économiques".

Il rappelle, de même que Le Patriote, la protestation énergique élevée par le Conseil général qui demande une intervention gouvernementale, donc une prise de position nationale.

## **2. Les premières discussions au niveau international (septembre-décembre 1945)**

La position de la France vis-à-vis des Alliés est complexe. Elle représente, à la fois, le régime collaborateur de Vichy et le combat mené pour sa libération par le général de Gaulle, dont les rapports avec les Anglo-Saxons ont toujours été tendus.

Hais lors des conversations diplomatiques qui se tiennent à Londres (septembre 1945) puis à Moscou, en décembre, deux mesures, favorables à la France, sont prises : d'abord, son admission à la table des négociations pour le traité de paix avec l'Italie, puis la reconnaissance

du bien-fondé de sa demande de rectification de frontière. C'est "l'heure française" dont se félicite Le Patriote (14 septembre 1945).

C'est d'ailleurs ce journal qui consacre le plus d'articles à la question de Tende et La Brigue : 7 pour 4 à Nice-Matin. S'ils défendent tous deux le projet français, néanmoins, à travers leurs comptes-rendus, nous assistons à la disparition de l'Union des Alliés qui s'étaient coalisés pour vaincre l'Allemagne et à la formation de deux blocs politiques opposés : c'est le début, en fait, de "la guerre froide". Inévitablement les deux quotidiens étudiés vont prendre aussi parti, en fonction de leur sensibilité politique.

Le Patriote, qui est la voix du Parti communiste, disciple de l'U.R.S.S., passe sous silence l'attitude négative des soviétiques envers la France, lors des débats pour son admission à la table des négociations ; il ne manque pas d'accuser le bloc anglo-saxon de "saper la confiance en l'U.R.S.S. et de saboter le travail de la Conférence".

Nice-Matin adopte une position opposée : il met au grand jour les difficultés créées par l'U.R.S.S. à l'égard de la France (13 octobre 1945).

Il reste dans la ligne gouvernementale, de centre droit, qui a l'appui du bloc anglo-saxon.

La presse reflète bien l'antagonisme politique naissant entre les grandes puissances. On peut se demander alors quelle est la valeur des informations qu'elle nous donne puisqu'elle est capable de travestir la vérité.

Si les premières discussions internationales se révèlent positives pour la France, pourtant une longue bataille diplomatique est encore en perspective pour mener à bien le rattachement de Tende et La Brigue à la France.

### **III- LA LONGUE BATAILLE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA REVENDICATION FRANÇAISE (27 JUIN 1946 AU 10 FEVRIER 1947)**

Si le principe de la rectification de frontière a été acquis, l'avancement des discussions relatives à Tende et La Brigue est ralenti à la fois par la réticence de certains alliés et l'hostilité de l'Italie.

Finalement, ces obstacles seront franchis, : d'abord, lors des conférences réunissant les "Quatre" puis les "Vingt-et-Un" à Paris, ensuite, avec la signature du traité, également à Paris, le 10 février 1947.

#### **X. La conférence des "Quatre" et. Paris (25 avril - 27 juin 1956)**

Elle regroupe les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis (M. Byrnes), de Grande-Bretagne (M. Bevin), d'U.R.S.S. (M. Molotov) et M. Bidault pour la France.

### **a) LES ARGUMENTS DEVELOPPES PAR LES PRESSE LOCALE EN FAVEUR DU RATTACHEMENT (MARS-AVRIL 1946)**

- La sécurité de la France (Nice-Matin) et Le Patriote du 25 avril) : souci d'éviter une nouvelle invasion qui a été facilitée par une frontière ne suivant pas la ligne de crêtes.

- Le sentiment francophile des populations : les plébiscites de 1860 puis celui organisé lors de la libération des deux communes en avril 1945, donnent une large majorité à la France (Patriote 25 avril et Nice-Matin 30 avril).

Nice-Matin élargit la demande française à la Basse Roya (régions de Vintimille, de la vallée Nervia et de Dolceacqua) où existait également un courant favorable à un rattachement de cette région à la France (1er mars).

### **b) LES DIFFICULTES CREEES PAR LES ALLIES**

Elles correspondent à une demande de M. Byrnes, suivi par MM. Bevin et Molotov, d'une commission d'enquête ayant pour but un complément d'information sur l'énergie hydroélectrique produite par la région et sur les sentiments des populations de Tende et La Brigue. Le travail effectué par les délégués envoyés dans les villages est mentionné par Le Patriote (2, 3 et 15 mai) et Nice - Matin (2, 15 mai). Leur rapport est quasi positif pour la France.

Mais si l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Royaume-Uni admettent alors, de nouveau, le bien-fondé de la demande française, ils renvoient la discussion car un point litigieux demeure : la fourniture d'électricité à l'Italie.

Si la presse locale est unie pour défendre Tende et La Brigue, il n'en est pas de même quant à leur attitude envers les Alliés. Nice - Matin met en évidence l'opposition soviétique aux propositions anglo-américaines de règlement des problèmes frontaliers (11 mai) tandis que Le Patriote critique tour à tour MM. Byrnes et Bevin qu'il accuse de vouloir tenter d'isoler l'U.R.S.S. (10 mai).

### **c) L'ETAPE DECISIVE (27 JUIN 1946)**

Les négociations reprennent difficilement. L'opposition de M. Molotov s'accroît : il demande l'examen approfondi d'un "drolatique mémorandum italien qui préconise d'englober les Alpes-Maritimes dans le territoire italien" ! (Nice -Matin 25 juin). Il vole au secours de l'Italie- Le Patriote se garde bien de mentionner la conduite hostile de l'URSS à ses lecteurs.

Finalement H. Molotov cède. Les trois Grands sont enfin d'accord. Nice - Matin et Le Patriote publient la nouvelle à la une, le 27 juin : le tirage est important (Nice - Matin : 3,6 cm de hauteur ; Le Patriote : 4,8 cm), le contenu de la surface rédactionnelle a peu près identique (42 cm colonnes et 41 cm).

Une fois de plus, ces deux quotidiens se distinguent par leur position politique :

- Nice - Matin fait preuve de modération : l'hostilité de l'U.R.S.S. est oubliée et il signale le bon vouloir de M. Molotov, l'atmosphère détendue de la réunion.

- Le Patriote est beaucoup plus rigide et partisan : il dénonce "les mensonges d'une certaine presse qui a mis en avant l'opposition soviétique (c'est en partie Nice - Matin qui est visé) et il loue le rôle pacifique de l'U.R.S.S. (28 juin).

Tende et La Brigue deviennent donc françaises le 27 juin 1947. Il reste à soumettre cette décision aux vingt-et-un pays qui vont se réunir à Paris le mois suivant.

2. La conférence des "Vingt-et-Un" À Paris (30 juillet-15 octobre 1946)

### **a) L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE FRANÇAISE**

La conférence s'ouvre le 30 juillet au Palais du Luxembourg. Sont présents, de nouveau, MM. Bidault, Molotov, Byrnes ; M. Attlee remplace M. Bevin, malade.

Malgré les objections de M. Saragat, représentant de la délégation italienne, les Vingt-et-Un pays réunis décident de confirmer la décision prise antérieurement par les "Quatre".

### **b) LA REACTION DE LA PRESSE LOCALE**

- Nice - Matin et Le Patriote du 1er et 2 septembre laissent éclater leur contentement : c'est "du bon travail" (Le Patriote) et l'aboutissement de "justes revendications" (Nice - Matin). Le tirage est important : 7,5 cm (Le Patriote), 5 cm (Nice - Matin). Le contenu rappelle les raisons qui ont justifié le retour de Tende et La Brigue à la France : raisons stratégiques, géographiques, ethniques et sentiment francophile des populations. Il occupe plus de surface dans Nice - Matin qui rapporte de plus quelques problèmes économiques (45 cm colonne pour 31,2 dans Le Patriote).

- Les deux journaux, unis pour la cause brigasque et tendasque, sont le témoin, cependant, de l'opposition croissante entre les Alliés. Ils réagissent en fonction de leur engagement politique : Nice - Matin : toujours prudent envers les deux blocs mais Le Patriote beaucoup plus engagé : il soutient l'U.R.S.S. où "nous avons de vrais amis" (30 août) et n'épargne pas les Anglo-Saxons jugés favorables à l'Italie (ce qui est vrai dans une certaine mesure).

La Conférence de la Paix finit le 15 octobre 1946. Elle a terminé, à la date prévue, l'examen des traités de paix parmi lesquels figure celui avec l'Italie, de première importance pour la France.

## **3. Le Traité de Paris CIO février 1947)**

Il constitue le dernier acte diplomatique concernant le rattachement de Tende et La Brigue à la France.

### **a) LES CLAUSES DU TRAITE (NICE-KJLTIN ET LE PATRIOTE DU 31 JUILLET 1946 PUIS DES 19 ET 20 JANVIER 1947)**

Elles modifient la frontière existant au 1er janvier 1938, en plusieurs endroits, notamment dans les vallées supérieures de la Tinée, la Vésubie, la Roya. Celle-ci étant reportée sur la ligne de crêtes. Tende et La Brigue se trouvent en territoire français.

D'autres clauses interviennent, notamment l'interdiction de construction de toutes fortifications sur la frontière franco-italienne.

## **b) LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 10 FEVRIER 1947**

C'est Le Patriote qui y consacre la place la plus importante, tant par l'emplacement de l'article à la une, que par l'illustration. M. Bidault accueille au Quai d'Orsay les représentants des Etats alliés qui doivent signer le Traité, puis les diplomates italiens. La cérémonie des signatures est à peu près identique dans les deux journaux mais leur attitude vis-à-vis de l'Italie n'est pas la même : hostilité ouverte du Patriote qui rappelle les méfaits du régime fasciste, modération dans Nice - Matin. Ce qui domine, cependant, dans leurs articles, c'est le désir d'une paix véritable, basée sur l'union des puissances.

Il aura fallu 87 ans pour rendre à la France Tende et La Brigue, projet que l'Italie aura fortement combattu.

## **IV - L'ATTITUDE ITALIENNE FACE AU RATTACHEMENT (19 SEPTEMBRE - 24 SEPTEMBRE 1947)**

### **1. L'opposition diplomatique italienne (1946-1947)**

L'Italie semble d'abord disposée à une certaine compréhension de la frontière franco-italienne en septembre 1945 à Londres (Patriote du 30 septembre). Nice-Matin signale le 15 novembre 1945? La bonne volonté de l'Italie : "l'accord avec la France paraissant le point essentiel de la politique étrangère de la nouvelle italienne".

Peu après, la position italienne se durcit : il est vrai qu'elle est certaine de l'appui anglo-saxon. Les points forts de sa politique d'agression envers la France correspondent au déroulement des discussions diplomatiques et aux décisions prises par les Alliés.

### **a) LORS DE LA CONFERENCE DES "QUATRE" A PARIS (AVRIL-JUIN 1946)**

Les hésitations des Alliés, qui demandent une commission d'enquête supplémentaire sur Tende et La Brigue, encouragent l'Italie à renforcer son hostilité, d'autant plus que l'armistice qu'elle avait signé en 1943 est révisé et que la co-belligérance lui est accordée (Patriote 16 mai 1946).

Tous les arguments français favorables au rattachement de la Haute Roya sont réfutés par l'Italie [Patriote du 21 juin et Nice-Matin du 24 juin) :

- l'argument géographique : il ne tient pas puisque "c'est le Var qui est la limite naturelle entre la France et l'Italie" !
- l'argument stratégique : il ne vaut guère mieux car, en 1940, "la France n'a pas eu de mal à repousser l'agression".
- les usines hydroélectriques sont essentielles pour l'économie de la Ligurie ; l'Italie ne peut donc s'en séparer.
- l'attachement des populations à la France n'est pas véritable, le plébiscite de 1860 n'ayant pas été libre !

Le 27 juin 1946, le trois Grands acceptent le retour de Tende et la Brigade à la France-Nice-Matin et Le Patriote témoignent de la réaction brutale du gouvernement de Rome. Monsieur De Gasperi, Président du Conseil, annonce "l'amère nouvelle" à la Constituante italienne. La presse transalpine se déchaîne (Nice-Matin et Le Patriote dix 29 juin). Pour la Voce Republican "La France a rendu à la République le coup de poignard de la Monarchie" ; l'Italia Sera déclare "Les décisions de Paris sont la conséquence de l'inqualifiable coup de main de brigand de Bidault" !

La violence de cette réaction est à la mesure de la déception de l'Italie : elle va d'ailleurs continuer.

### **b) LORS DE LA CONFERENCE DES "VINGT-ET-UN" A PARIS (juillet-septembre 1946)**

La délégation italienne envoyée à Paris, à la Conférence qui s'ouvre au Palais du Luxembourg le 30 juillet, poursuit un double but signalé par les journaux :

- récupérer Tende et La Brigade (Nice - Matin 31 juillet 1946)
- "se blanchir" devant les Vingt-et-Un en faisant accrédiiter l'idée de son rôle uniquement passif dans la guerre au côté de l'Allemagne (Patriote du 22 août 1946).

Mais c'est un échec pour l'Italie : les objections qu'elle avance une fois de plus (le potentiel électrique fourni par la Haute Roya et l'"italianité" de la région) sont balayées par les négociateurs.

Le 30 août, les "Vingt-et-un" entérinent la décision des "Quatre" accordant Tende et La Brigade à la France.

La déconvenue italienne est grande (Nice - Matin 10 octobre 1946). Mais on va cependant vers la reprise des relations normales entre les deux pays.

La perspective de la signature du traité de paix va occasionner, de nouveau, un climat d'hostilité entre la France et l'Italie.

### **b) LORS DU TRAITE DE PARIS (10 février 1947)**

En janvier 1947, à la suite d'une scission dans le parti socialiste italien, le Président de l'Assemblée, M. Saragat, démissions. Le Patriote du 1er février 1947 voit dans cette crise "une provocation délibérée afin de laisser le 10 février l'Italie sans un gouvernement devant assumer la signature d'un traité que la majorité des leaders a déjà critiqué".

Néanmoins, la situation se normalisera. Le traité est signé à la date prévue. Il entraînera une note de protestation italienne qui fut envoyée à tous les ministres des Affaires étrangères des pays signataires. L'Italie n'en resta pas là. Nice - Matin rapporte le 4 mars 1947 qu'elle demande la révision du traité de paix dans le cadre de l'ONU.

Cette hostilité du gouvernement italien se doubla d'une manipulation évidente de l'opinion publique au niveau local, accompagnée parfois de mesures répressives.

## **2. Les manœuvres italiennes au niveau local**

Sur le "terrain", se développèrent des intrigues dont le but est la démonstration de l'"italianité" des deux villages.

L'opposition italienne se manifeste de plusieurs façons : tracasseries policières suivies d'arrestations, expulsions, complots et même sanctions économiques. Son intensification correspond à des événements militaires ou des négociations diplomatiques.

#### **a) LORS DU DEPART DES TROUPES FRANÇAISES (10 juillet 1945)**

Celui-ci avait été ordonné par les Alliés. Cette décision hostile à la France, satisfait l'Italie qui peut ainsi occuper de nouveau Tende et La Brigue. Il est certain que des "brutalités", signalées par Le Patriote du 14 et 15 juillet, ont eu lieu. La situation est sérieuse puisque plusieurs familles préfèrent quitter le pays et rejoindre le littoral ce que confirme Nice - Matin le 2 mai 1946.

#### **b) LORS DE LA CONFERENCE DES "QUATRE" A PARIS (AVRIL-JUIN 1946)**

La conduite hésitante des Alliés à l'égard de la France conduit l'Italie à une agitation plus grande pour influencer les délégués d'une commission alliée qui interrogent les habitants sur leurs sentiments, pour prouver le contraire (Nice - Matin et Le Patriote du 2 mai, Nice - Matin du 3 mai 1946) : d'abord, l'apport d'éléments pro-italiens -ouvriers d'Italie centrale, fonctionnaires venus s'installer pour noyauter les populations et donner des voix les cas échéant, etc.- ; puis multiplication de drapeaux italiens aux fenêtres, même vides !

- A Vintimille, où existe un important courant francophile, deux inspecteurs de la SNCF sont expulsés.

- Peu après la décision du 27 juin, des "incidents fâcheux se produisent (Nice - Matin du 3 et 4 juillet 1946) : arrestations, ravitaillement restreint, menace de sabotage des usines hydroélectriques...La police est renforcée : pratiquement un policier pour 10 personnes !

- La presse locale italienne exacerbe les passions. Notamment le Subalpino, l'organe du parti libéral de Coni qui accuse Tendasques et Brigasques d'être "des perfides, des vendus, des sans-patrie".

- Même dans le domaine sportif, on note la tension entre la France et l'Italie : l'OGCN, le club de football niçois, a du mal à acquérir trois joueurs italiens (Nice-Matin du 2 août 1946).

#### **c) UHE PERIODE DE RELATIVE DETENTE EST ENREGISTREE DE LA FIN 1946 AU PREMIER TRIMESTRE 1947**

A Noël 1946, l'Italie inaugure la nouvelle gare de Limone. On craignait qu'à cette occasion se développe une manifestation francophobe. Rien de tel : la gauche italienne souhaite le rapprochement avec la France. C'est dans le même sens que va Le Patriote : les deux partis communistes français et italien possédant des liens solides.

Le 10 février 1947, il y a peu de réaction au niveau local : seulement une grève d'une heure, de cinquante ouvriers italiens, sur la frontière sud. C'est ce que signale Nice - Matin, le lendemain.



#### **d) LA DEGRADATION DE LA SITUATION AVANT LE RATTACHEMENT**

Elle est causée par l'action de quelques exaltés et par l'administration italienne qui entreprend, de plus, le pillage systématique des forêts.

Les opposants au rattachement ont une attitude déplaisante. Il y a parmi eux le comte d'Alberti, originaire de La Brigue, le docteur Garascione, l'instituteur Beltrutti dont le livre *Fra due frontiere* démontre l'italianité de Tende et La Brigue depuis l'époque gallo-romaine...

S'ajoutent à ce climat de malveillance, soigneusement entretenu par ces personnalités, les tracasseries de la police italienne : "amendes ou risque de prison pour franchissement clandestin de la frontière ou activité antinationale", refus de laissez-passer (*Patriote* 30 juillet 1947).

Les forêts sont pillées systématiquement : par camions entiers, les troncs prennent la direction de la frontière (*Nice - Matin* 17 septembre 1947).

La nervosité croît dans les villages. Une grenade est même lancée au cours d'un bal. Les responsables sont-ils les nationalistes italiens ? Pour *Nice - Matin*, le 9 septembre, c'est évident. Il est vrai qu'il poursuit son hostilité à l'égard de l'Italie. Quant au *Patriote*, il minimise l'incident par souci de ne pas heurter la démocratie italienne. La conduite des deux quotidiens varie donc peu.

#### **e) L'OPPOSITION ITALIENNE DANS LES VILLAGES EN SEPTEMBRE - OCTOBRE 1947**

Elle se réduit finalement à quelques provocations sans importance et à une contre-manifestation organisée à Limone. Il est vrai que tout est joué.

Le 16 septembre ont lieu les cérémonies du rattachement de Tende et La Brigue à la France. Pas d'incident sauf l'expulsion de quelques ex-fascistes !

La Propagande italienne ne reste pas inactive : cinéastes et photographes italiens présentent des hommes et des femmes venus en camions pour un jour et que les journaux du lendemain montreront fuyant "l'occupation française" (*Patriote* 16 septembre).

Le jour du plébiscite, le 12 octobre 1947, les opposants italiens de Tende et La Brigue se regroupent à Limone pour organiser une contre-manifestation. L'envoyé spécial du *Patriote* en résume l'ambiance en quelques mots : "Atmosphère correcte mais un peu nerveuse".

L'Italie a essayé par tous les moyens d'empêcher le rattachement des deux communes à la France. A une vigoureuse opposition au niveau diplomatique se sont ajoutées, au niveau local, des manœuvres italiennes d'intimidation qui a rendu la vie difficile aux habitants français.

## **V - LE RATTACHEMENT DE TENDE ET LA BRIGUE A LA France : L'ETAPE FINALE (16 SEPTEMBRE-12 OCTOBRE 1947)**

### **1. L'incertitude de la date du rattachement**

Elle est due à la lenteur de la ratification du traité de Paris, signé le 10 février 1947. Elle concerne les Etats-Unis (en juin), la France (en juillet), l'Italie où elle est naturellement l'occasion d'un long débat houleux (juillet août) et l'URSS qui ne signe qu'en dernier (fin août). La mauvaise volonté soviétique est masquée par Le Patriote qui ne manque pas cependant de faire l'éloge de "la grande démocratie de l'Est".

Le dépôt des instruments de ratification du traité de paix se fait à Paris, au Quai d'Orsay (Patriote 11 septembre 1947) et marque la fin de l'état de guerre entre les Alliés et l'Italie.

Ces quelques mois paraissent longs à la population locale où, comme nous l'avons déjà vu, les intrigues et les vexations italiennes sont nombreuses. Il faut que la violence parle lors du bal du 8 septembre à La Brigue pour que la France sorte de son inertie ; la date est choisie. Ce sera le 16 septembre 1947.

### **2. Le déroulement du rattachement**

Des dispositions avaient été prises dès février. C'est H. Bourguet, directeur du Cabinet du Préfet qui a été nommé pour assurer le retour à la France des deux communes. Il faut noter la bonne volonté du Gouvernement français face aux "difficultés très particulières" dans lesquelles se trouvent Tende et La Brigue : une situation économique catastrophique due aux négligences de l'administration italienne.

Le 16 septembre à 0 heure, après le départ des derniers carabiniers, la France prend possession de la Haute Roya. Le drapeau français est hissé sur les édifices publics. Des cérémonies successives se déroulent à 10 h 30 à Saint-Dalmas, à 11 heures à Tende et à 16 heures à La Brigue, en présence des autorités civiles, militaires et religieuses : allocutions, gerbes déposées aux Monuments aux Morts. Un banquet réunit, à la mi-journée, les personnalités après leur visite au col de Tende où sont installés postes de gendarmerie et de douanes.

Une messe est dite à La Brigue. C'est dans ce village qu'éclate la joie la plus manifeste car c'est là que la majorité francophile est la plus importante. Bals, chansons, farandoles occupent une partie de la nuit.

Nice-Matin et Le Patriote décrivent le 17 septembre l'enthousiasme général. "L'affection de la France répond à l'attachement des plus aimés de ses enfants".

La seule note de tristesse de la journée est causée par la situation du Réaldo, hameau jusque là rattaché à la commune de La Brigue mais qui se trouve désormais en Italie. Les Réaidais sont là qui proclament leur amour pour la France.

Le retour de Tende et La Brigue à la France ont été marqués, comme prévu, par l'enthousiasme des populations et la solennité des cérémonies.

### **3. L'organisation des territoires recouverts**

Le Rattachement s'accompagne d'une série de mesures d'autant plus nécessaires que l'Italie avait négligé jusqu'alors les deux communes et qu'elle avait aggravé leur situation économique en tirant un profit maximum de leurs ressources.

Il s'agit d'établir une structure administrative solide et d'améliorer les conditions de vie des habitants. La presse locale nous fournit les renseignements essentiels :

- Les PTT : il faut étendre le téléphone et rénover les bureaux de poste existants (Nice - Matin 21 septembre)

- Les Ponts et Chaussées : devant l'état catastrophique des routes, des réparations s'imposent ; de même, le déminage que l'Italie n'avait pas entrepris jusque là (Patriote 17 septembre).

- Le ravitaillement : des cartes d'alimentation sont créées. Tout est cher : sucre, riz, pâtes, vin.

- Le change : se fera-t-il au pair ou au change en cours ? Malgré un taux avantageux, il demeure, avec le ravitaillement, un sujet de mécontentement.

- L'Instruction publique : vingt-huit instituteurs français sont nommés. En effet, la rectification de frontière concerne pratiquement 5000 personnes. Leur mission est délicate : "tact et discernement" (Patriote 9-10 février 1947).

- Le Service de la Reconstruction : il est chargé d'évaluer les dégâts occasionnés par la guerre, pris en charge par la France.

- La création d'un service de cars : à partir de Breil vers le col de Tende, il est essentiel pour la haute Roya qui est à l'écart des voies de circulation importantes.

- L'administration de la commune : elle se fera en trois étapes, d'abord, par un administrateur désigné par le Préfet, relayé ensuite par une délégation spéciale après la consultation du 12 octobre, enfin, par un Conseil municipal élu normalement.

Les bases solides jetées par l'administration française vont aider les communes à s'organiser et à surmonter les difficultés liées à cette période d'histoire incertaine de 1945 à 1947.

### **4 - Le plébiscite du 12 octobre 1947**

Il va confirmer, après l'éclat du rattachement du 16 septembre, l'importance que tient la France dans cette région.

Une disposition particulière du traité de paix avec l'Italie donne aux Brigasques et aux Tendasques la possibilité d'opter pour ou contre la nationalité française.

Pourront voter tous les habitants nés dans le pays et âgés de 18 ans ou ayant plus de 25 ans de résidence. Un service de cars amène les électeurs à partir de Cannes et Nice.

## **a) SON DEROULEMENT**

Les journaux du 14 septembre nous en donnent tous les détails. Aucun incident grave n'est à signaler.

. à Tende : dès 8 heures, à la mairie, le bureau de vote est ouvert. Sur la table, des piles de "OUI" et de "NON". Radio - reporters, cinéastes opèrent. L'impartialité de la France est assurée par une Commission des Litiges. Des observateurs neutres ont été nommés. A midi, 1100 Tendasques sur 1600 avaient déjà voté.

. à La Brigue : moins de détails dans les journaux. On semble moins pressé de voter. Néanmoins, la participation est massive.

## **b) LES RESULTATS**

Ils sont donnés au balcon de la mairie de Tende, par le préfet des Alpes-Maritimes, "la voix brisée par l'émotion". La France obtient 92 % de "OUI" !

Chants, farandoles et bals se succèdent tard dans la nuit.

Une analyse comparée de Nice-Matin et du Patriote permet d'arriver à la même conclusion : l'allégresse de la presse locale devant l'issue heureuse d'un événement qu'elle a toujours soutenu.

## **VI – CONCLUSION**

C'est à partir de la défaite de l'Italie et de la libération des Alpes-Maritimes (1944-1945) que la presse locale s'est engagée dans la bataille pour le rattachement de Tende et La Brigue à la France. Elle fait connaître leur situation insolite et rapporte l'intervention des autorités locales auprès du Gouvernement français.

Une longue bataille diplomatique, suivie par Nice - Matin et Le Patriote, s'engage. La division des Alliés et l'hostilité de l'Italie retardent la mise au point d'une solution. Devant ces obstacles, l'attitude des deux journaux se différencie en fonction de leur orientation politique.

. Nice - Matin : de centre droit, favorable au bloc anglo-saxon, mais toujours avec mesure. Vis-à-vis de l'Italie, il fait preuve d'hostilité et exploite le moindre incident.

. Le Patriote : tenu en main par les communistes, il donne son appui au bloc soviétique dont il chante la louange à la moindre occasion. En outre, il prône le rapprochement avec l'Italie démocratique.

Finalement, est reconnu le bien-fondé de la revendication française (juin - août 1946). Le Traité de Paris, signé avec l'Italie le 10 février 1947, est le dernier acte diplomatique concernant le rattachement.

Les envoyés spéciaux de Nice - Matin et du Patriote sont présents aux journées historiques du 16 septembre et du 12 octobre 1947 et participent à l'enthousiasme général.

En définitive, cette étude, menée à travers ces deux quotidiens, présente les caractères suivants : elle est passionnante puisque la presse constitue un témoin privilégié des événements que l'on peut suivre au jour le jour, mais elle est un peu décevante si l'on attend du sensationnel et des prises de position extrêmes.

Il reste, cependant, qu'ils ont défendu ardemment la cause de ces populations qui ont su, pendant près d'un siècle, conserver dans leur cœur l'attachement à la France.

## BIBLIOGRAPHIE

Ce sont essentiellement des sources imprimées.

### 1. LES JOURNAUX

- Nice - Matin : du premier numéro en date du 15 septembre 1945 au premier semestre 1948

- Le Patriote : du numéro 105, deuxième année du 31 décembre 1944 et 1er janvier 1945, au premier semestre 1948.

Ils ont été consultés aux Archives municipales et départementales Quelques numéros sont manquants :

- Nice - Matin : du 22 mai au 4 juin 1946 ainsi que le numéro spécial consacré au Rattachement du 16 septembre 1947

- Le Patriote : du 23 mai au 5 juin 1946.

L'édition du soir du Patriote n'a pas été consultée.

### 2. LES AUTRES SOURCES

Elles sont constituées d'ouvrages généraux, d'articles dans les revues.

Sur l'ensemble des événements

. GUILLEN (P.), Les relations franco-italiennes de 1943 à 1949. Revue d'Histoire diplomatique, janvier-juin 1976, p. 112 à 160

. MUSUMECI (Lengereau), Le Général De Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière des Alpes (1943-1945), Aoste, 1980

. Les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945. Imprimerie du CRDP de Nice, 1977 Sur Tende et La Brigue

. LATOUCHE (R.), "Deux communes sacrifiées en 1860, Tende et La Brigue" in Revue de Géographie alpine, p. 545-556

. MASCARELLI (M.), "Un exploit technique méconnu" in Nice-Historique, 1986, p. 15-19

. NERAUD DE BOISDEFFRE (P.), Tende et La Brigue et les territoires rattachés des Alpes-Maritimes par le Traité de Paris, 10 février 1947, 1948, 121 pages

. PASCHETTA (V.), "Quelques faits inédits et vécus, concernant l'histoire de la frontière des hautes vallées" in Nice - Historique, 1975, p. 129-163

. PASTORELLI (L.), La Brigue au cœur, Imprimerie Gamba, Nice, 1987, chapitre 7, p. 223-310

. Le numéro spécial de Nice - Historique, octobre - décembre 1987

. Le numéro spécial de la revue Le Haut Pays, n° 11, Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, sur la méthode d'analyse d'un article

Sur la méthode d'analyse d'un article

. KAYSER (Jacques), "Le Quotidien français" in Cahiers de la fondation nationale des Sciences politiques, n° 122, Paris, Armand colin

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b> Personnalité du quotidien	<b>LE PATRIOTE</b> 1944-1945-1946-1947
--	---

## **1. LE TITRE**

a) Nom du journal : LE PATRIOTE DE NICE ET DU SUD-EST

b) Sous-titre :

"Grand quotidien d'information, Organe du Front National de lutte pour l'indépendance de la France" (1944)

"Grand quotidien d'information de la démocratie" (août 1946)

c) Indications accompagnant le nom

Une définition expliquant le nom du journal figure en haut à gauche. Il s'agit d'une affirmation de type politique caractéristique de la presse engagée comme l'est celle du PCF : "Organe du Front National"

## **2. LE LIEU DU SIEGE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA REDACTION**

a) Direction, rédaction, administration sont situées 27, avenue de la Victoire NICE (août 1946)

Comité de direction (novembre 1944) : Claudel - Sapir - Alizard  
Comité de direction (août 1946) : Claudel - Leydet - Alizard

b) La publicité : "Publicité à nos guichets et agence Havas"

## **3. PERIODICITE**

Le journal ne paraît pas le lundi. C'est donc un quotidien qui paraît 6 jours sur 7.

## **4. MOMENT DE LA PARUTION**

Le matin.

## 5. DATE DU PREMIER NUMERO

Août 1944

## 6. ZONE PRINCIPALE DE DIFFUSION

Les Alpes-Maritimes et le Var {LE PATRIOTE est donc un quotidien régional)

## 7. TIRAGE

80 000 exemplaires à la Libération

## 8. PRIX

2 F (1944)

## 9. FORMAT

Variable :

- 0,3 m de haut et 0,2 de large (septembre 1944)

- 0,4 m de haut et 0,3 de large (octobre 1944)

puis 0,6 m de haut et 0,32 de large

## 10. NOMBRE DE PAGES

a) Maximum : 4 (août 1946)

b) Minimum : 2 (1944)

c) Nombre de colonnes par page : S (1947)

## 11. LIEU DE CONSERVATION DES COLLECTIONS

Archives municipales de Nice, Archives départementales des Alpes-Maritimes

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b> Personnalité du quotidien	<b>NICE-MATIN</b> 1945-1946-1947
--	-------------------------------------

### 1. LE TITRE

a) Nom du journal : NICE-MATIN

b) Sous-titre : "Le grand quotidien d'information du Sud-Est"

### 2. LE LIEU DU SIEGE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA REDACTION

a) Direction, rédaction, administration sont situées à la même adresse  
35, rue Pastorelli NICE



Comité de direction (septembre 1945) : Bourguet - Draghi – Gueguen

b) La publicité : "Publicité à nos guichets et agence Havas"

Ces deux types de renseignement figurent au-dessous du sous-titre.

### **3. PERIODICITE**

Le journal ne paraît pas le lundi. C'est donc un quotidien qui paraît 6 jours sur 7.

### **4. MOMENT DE PARUTION**

Le matin, comme l'indique le titre

### **5. DATE DU PREMIER NUMERO**

15 septembre 1945

### **6. ZONE PRINCIPALE DE DIFFUSION**

Les Alpes-Maritimes et le Var {NICE-MATIN est donc un quotidien régional)

### **7. TIRAGE**

80 000 exemplaires par jour (octobre 1947)

### **8. PRIX**

4 F (octobre 1947)

### **9. FORMAT**

0,6 de haut sur 0,42 de large. IL s'agit donc d'un grand folio puisque la hauteur est supérieure à 0,45 m.

### **10. NOMBRE DE PAGES**

a) Maximum : 4

b) Minimum : 2 (13 juillet 1946)

c) Nombre de colonnes par page : 8

### **11. NOM ET ADRESSE DE L'IMPRIMEUR**

Imprimé par la société "Nice - Matin"

### **12. LIEU DE CONSERVATION DES COLLECTIONS**

Archives municipales de Nice, Archives départementales des Alpes-Maritimes

# Dans TENDE et LA BRIGUE pavoisées

les populations ont accueilli avec un enthousiasme délirant le préfet des A.-M. et les fonctionnaires français venus occuper leurs postes

(De notre envoyé spécial, Daniel PROVENÇAL)



Le 501<sup>er</sup> demi-brigade d'infanterie, arrivée en tête, défile dans les rues de Tende, 1794 sur barricades de débris et de pavés, par-dessus.



Le 1<sup>er</sup> bataillon de la brigade, à La Brigue, le préfet arrive avec ses collaborateurs, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, M. BENOIST, M. BENOIST.

Protestations et déceptions ont été les seules surprises de l'opération. Les Français ont été accueillis avec enthousiasme par les populations de Tende, La Brigue, et d'autres communes de la région. Les fonctionnaires français ont pris possession de leurs postes sans incident. Les populations ont montré un grand intérêt pour les événements et ont participé à diverses cérémonies. Les autorités françaises ont assuré que la situation est stable et que les services publics continueront à fonctionner normalement.

Malgré l'absence de la brigade, les populations ont accueilli avec enthousiasme les fonctionnaires français. Les préfets des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, et les fonctionnaires de la région ont pris possession de leurs postes. Les populations ont montré un grand intérêt pour les événements et ont participé à diverses cérémonies. Les autorités françaises ont assuré que la situation est stable et que les services publics continueront à fonctionner normalement.

Après une nuit de calme, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, est arrivé à Tende le 17 septembre. Il a été accueilli par les populations avec enthousiasme. Les fonctionnaires français ont pris possession de leurs postes. Les populations ont montré un grand intérêt pour les événements et ont participé à diverses cérémonies. Les autorités françaises ont assuré que la situation est stable et que les services publics continueront à fonctionner normalement.

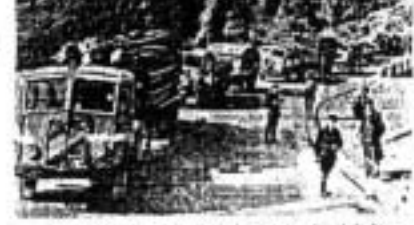
Après une nuit de calme, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, est arrivé à Tende le 17 septembre. Il a été accueilli par les populations avec enthousiasme. Les fonctionnaires français ont pris possession de leurs postes. Les populations ont montré un grand intérêt pour les événements et ont participé à diverses cérémonies. Les autorités françaises ont assuré que la situation est stable et que les services publics continueront à fonctionner normalement.

# TENDE et LA BRIGUE ont arboré hier les couleurs françaises

## LE PLÉBISCITE aura lieu le 15 Octobre

Et voilà ! C'est fait. Tende et La Brigue sont françaises. Tout s'est passé dans le calme et les très petits incidents qui se sont produits sont éclaboussés dans le bain sursufflé de la joie.

Un seul petit changement à l'horizon prévu : pour les autorités françaises, M. BENOIST, les douaniers et les gendarmes ont traversé la frontière lundi à 10 heures, et non à minuit comme il était prévu.



Les caennais italiens, chargés de bois, sont arrivés à la frontière par la gendarmerie française.

A 10 heures, à la frontière, les caennais italiens, chargés de bois, sont arrivés à la frontière par la gendarmerie française.

Roger MAYER, notre envoyé spécial

De notre envoyé spécial Roger MAYER

Les caennais italiens, chargés de bois, sont arrivés à la frontière par la gendarmerie française.

La cérémonie à Tende. Les fonctionnaires français ont pris possession de leurs postes.

Après une nuit de calme, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, est arrivé à Tende le 17 septembre.

Après une nuit de calme, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, est arrivé à Tende le 17 septembre.



LE SALUT AUX COULURES, A TENDE

Après une nuit de calme, le préfet des Alpes-Maritimes, M. BENOIST, est arrivé à Tende le 17 septembre.

Patriote de ce et du Sud-est  
17 septembre 47

Après un vote enthousiaste : OUI : 2.603 ; NON : 218

# Tende, La Brigue et les Hautes Vallées des A.-M. sont françaises

(De notre envoyé spécial Jean HUON)  
« Vive la France ! » Ce cri de loyal patriotisme magistral retentit, samedi soir, à Tende, par la « Compagnie du Triomphe », précédant par anticipation les acclamations des populations de la Haute-Provence qui a voté hier soir de leur nouvelle patrie à par les référendums réalisés, les populations soucieuses d'indépendance, le grand élan consacré à travers toutes les épreuves.

Le résultat du scrutin est suffisamment éloquant pour qu'il soit utile de le commenter. Remarquons que les quatre ou d'autres aussi regrettable, que celles des retardataires qui ne furent plus heurtés à temps.

Il est dans le sens de Noël qui s'annonce si doux vers la Haute-Provence, nous sommes heureux de constater que les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France. Ce résultat est le fruit de la volonté de nos compatriotes de la Haute-Provence, qui ont voulu être français.

Le résultat du scrutin est suffisamment éloquant pour qu'il soit utile de le commenter. Remarquons que les quatre ou d'autres aussi regrettable, que celles des retardataires qui ne furent plus heurtés à temps.

### La Commisération des Higes

Tende le 14 octobre. Hier, dans une salle spacieuse, le Comité local de la Haute-Provence a tenu sa séance hebdomadaire. Le président, M. J. HUON, a ouvert la séance par la lecture de la lettre de félicitation adressée par le Comité de la Haute-Provence à l'occasion du référendum.



### ★ A LA HAUTE PROVENCE

Comité : le 14 octobre de la population des Hautes Vallées...  
Comité : le 14 octobre de la population des Hautes Vallées...

## Un scrutin victorieux qui dépasse les espérances A TENDE et à LA BRIGUE les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le "Oui"

De notre envoyé spécial  
**Marie BRUN**

Un tel succès, dit-on, n'est pas donné à tous les jours. Hier, dans la nuit, les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le « Oui ».

Tende, hier, dimanche, les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le « Oui ».

Les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le « Oui ».

Les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le « Oui ».

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.

Le scrutin a été un succès. Les populations de la Haute-Provence ont voté pour la France.



Nice-Matin 14 octobre 1947

92 % pour la France

DIRECTION  
**ARCHIVES**  
*Votre mémoire*

Centre Administratif Départemental  
06030 NICE CEDEX  
Téléphone : 93 72 20 81